

Sous la direction de Julian Jappert et Sylvain Landa

Favoriser l'émergence d'une
identité européenne grâce
au sport : réalité ou utopie ?

Rédacteurs

Marie Faure

Maxime Leblanc

Think tank ***Sport et Citoyenneté***



web

AUTEUR

Think tank *Sport et Citoyenneté*
Chez Kurt Salmon
159 avenue Charles de Gaulle
92527 Neuilly-sur-Seine

COUVERTURE ET MAQUETTE INTERIEURE : Inès Boutar

EDITEUR

Imprimerie du Val de Loire
2 bis rue de la petite Bilange
49400 Saumur

Juillet 2013

Copyrights ***Sport et Citoyenneté*** ©

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que se soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

REMERCIEMENTS

Sport et Citoyenneté tient à adresser ses sincères remerciements à la Direction Générale Education et Culture de la Commission européenne, à la Fondation Hippocrène et au Ministère français des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative. Cette publication n'aurait pas été possible sans leur soutien.

Sport et Citoyenneté adresse également ses remerciements à l'ensemble des contributeurs :

- Margaux Brousse, Ancienne assistante de recherche chargée de l'identité européenne, Notre Europe – Institut Jacques Delors
- Aurélien Caron, Président, Jeunes Européens - France
- Fabien Cazenave, Blogueur européen
- Vincent Chauvet, Economiste, Club Jade
- Frank Delmartino, Professeur, Collège d'Europe
- Claire Dheret, Analyste de politiques européennes, European Policy Center
- Philippe Le Guen, Directeur, Association Jean Monnet
- Emilie Louis, Rédactrice en Chef, Toute l'Europe
- Professeur Miguel Poiras Maduro, Directeur du Global Governance Programme, European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies
- Marie-Cécile Naves, Membre du Conseil d'Administration, Think tank *Sport et Citoyenneté*
- Jean-Marc Roirant, Président, Forum Civique Européen
- Radomir Spok, Directeur exécutif, Europeum – Institute for European Policy
- Tony Venables, Directeur, European Citizen Action Service

TABLE DES MATIÈRES

Contributeurs	11
Avant-propos	15
Introduction	20
« L'enthousiasme collectivement vécu à travers le sport garde toute sa magie »	27
Des mesures concrètes pour aller vers une véritable conscience européenne	39
« Rendre plus visible le sentiment d'appartenance à un espace européen »	45
Le sport peut-il jouer un rôle dans la construction d'une identité européenne?.....	51
« Le sport, un miroir grandissant de nos sociétés contemporaines »	57
Utiliser les symboles européens dans le sport	61
« Le sport devrait être considéré comme un festival »	65
« Rapprocher l'Europe de ses citoyens »	71
« C'est à travers les échanges et la mobilité que se construit l'Europe ».....	75
Se rassembler autour d'un même objectif.....	79
« Des liens à établir entre sport et culture ».....	83
Pour une plus grande affirmation des symboles européens	87
Le sport, outil d'égalité pour tous.....	91
Conclusion	95
Think tanks partenaires	99
Ils nous soutiennent.....	107

CONTRIBUTEURS



Frank Delmartino est politologue, docteur en sciences sociales et professeur depuis 1999 au Collège d'Europe, à Bruges. Il étudie la légitimité démocratique de l'Union européenne et plus spécialement la citoyenneté. Il est directeur du programme Postgraduate « *European Master of Public Administration* »



Vincent Chauvet, est économiste, diplômé d'HEC et de Science Po. Il a lancé en 2012 l'une des premières initiatives citoyennes européennes, intitulée « *One Single Tariff* », dans le but de supprimer les frais de *roaming* entre les différents pays européens.



Miguel Poiars Maduro est le directeur du « *Global Governance Programme* », dont l'objectif est de former les élites européennes. Ses recherches portent sur le droit européen, le droit économique international et le droit constitutionnel. Il est membre du *Robert Schuman Centre for Advanced Studies*.



Philippe le Guen est le directeur de l'Association Jean Monnet (AJM). Née en 1986, l'AJM a pour objectif principal de faire vivre et de transmettre la mémoire de Jean Monnet, son œuvre et ses enseignements.



Jean-Marc Roirant préside le Forum Civique Européen. Il est également Secrétaire Général de la Ligue de l'Enseignement et siège au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE).



Fabien Cazenave est un blogueur européen, spécialiste des questions institutionnelles. Ancien rédacteur en chef du Taurillon, du Bureau National des Jeunes Européens – France et du Cercle des Européens, il collabore aujourd'hui avec plusieurs médias.



Radomir Spok est membre d'*Europeum Institute for European Policy*. Diplômé de l'Université Charles de Prague, il travaille en particulier sur la politique régionale de l'UE. Il dirige les projets orientés vers des activités pédagogiques et de recherche.



Emilie Louis est la rédactrice en chef du magazine « Toute l'Europe ». Créé en mai 2006, ce site internet s'est imposé depuis comme le premier portail francophone d'information sur les questions européennes.



Claire Dhéret est analyste politique pour le compte de l'*European Policy Centre*. Son expertise porte notamment sur le modèle social européen, les questions budgétaires et la politique européenne de cohésion. Par le passé, elle a travaillé sur divers projets de recherche, notamment avec les institutions de l'UE.



Margaux Brousse occupait en 2012 le poste d'assistante de recherche chargée de l'identité européenne au sein de Notre Europe – Institut Jacques Delors.



Tony Venables est le Directeur de *European Citizen Action Service* (ECAS). Il possède une longue expérience des questions européennes, en particulier dans les domaines des ONG, de la libre circulation des personnes, des droits de la citoyenneté et de la protection des consommateurs.



Aurélien Caron est le Président des Jeunes Européens – France. Cette association rassemble les jeunes désireux d'agir en faveur de la construction européenne et de mettre en œuvre une Europe fédérale.



Marie-Cécile Naves est docteur en Sciences Politiques et chargée de mission au Commissariat général à la stratégie et à la prospective, organe placé auprès du Premier Ministre français. Elle est membre du Conseil d'administration et du Comité Scientifique de *Sport et Citoyenneté*.

AVANT-PROPOS

C'est un grand plaisir de contribuer à la réflexion sur le rôle du sport dans l'émergence d'une identité européenne. Le thème retenu par Sport et Citoyenneté ne pouvait être mieux choisi. Au moment où l'Union traverse des épreuves et où l'identité européenne est parfois remise en question, il était judicieux de réfléchir au rôle que peut jouer le sport dans notre effort de pédagogie et de conviction.



© European Union, 2013

Le sujet n'est pas nouveau. Rappelons-nous en effet que déjà dans le rapport Adonnino de 1985 sur « L'Europe des citoyens », une idée majeure avait été que le sport est clairement un outil important dans la construction et la consolidation d'une identité européenne. Tous nos efforts ont depuis lors convergé dans ce sens. Le Livre Blanc de 2007, la Communication de 2011 sur le sport ainsi que l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne ont été autant d'étapes majeures dans la promotion de la dimension européenne du sport que dans sa contribution à une identité commune. L'existence d'un chapitre consacré au sport dans le futur programme Erasmus plus pour la période 2014-2020 constitue aussi une bonne nouvelle pour tous les amis du sport.

Il n'existe pas à mon sens de modèle européen du sport qui s'imposerait à tous les Etats membres. Nous avons en revanche des valeurs communes, des références identiques à tous les sportifs européens qui contribuent au sentiment de former une communauté.

En tant que Commissaire européen en charge du sport, je salue vivement l'initiative d'une réflexion commune sur le développement d'une identité européenne au travers du sport.

Grâce à ses ambitions et ses valeurs, le monde du sport a la capacité de faire de l'Union un ensemble politique et humain plus uni et plus solidaire.

ANDROULLA VASSILIOU

*Commissaire européenne à l'Education, la Culture, le
Multilinguisme et la Jeunesse*

AVANT-PROPOS



VALÉRIE FOURNEYRON

*Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et
de la Vie associative*

AVANT-PROPOS

Le rôle qu'a pris le sport tant dans la société qu'au plan individuel lui confère aujourd'hui un pouvoir d'attraction puissant parce qu'il peut toucher pratiquement chacun d'entre nous, d'une manière ou d'une autre. A ce titre, il est un vecteur puissant de communication, de sensibilisation, de représentation de soi, de sa ville, de son pays. Peut-il pour autant être un moyen de contribuer à la concrétisation de la citoyenneté européenne ? Les positions exprimées dans le dossier réalisé par *Sport et Citoyenneté* soulignent parfaitement l'équivoque dans laquelle se situent les habitants de l'Union européenne (UE) : leur vie quotidienne est de plus en plus régie par des textes élaborés, discutés et décidés à Bruxelles, mais leurs références locales (ville, région, Etat) prédominent dans leur sentiment d'appartenance. En cela, le sport, aujourd'hui, s'identifie à cette vision.



Un des éléments essentiels de la citoyenneté, c'est le sentiment partagé d'adhérer à un ensemble géographique, juridique et social qui confère des droits mais implique aussi des devoirs auxquels on souscrit totalement. En cela, le sport par ses valeurs, par ses règles, par le respect de l'autre et soi-même, par l'esprit d'équipe qu'il sous-tend contribue sans aucun doute à former l'esprit citoyen.

La citoyenneté européenne ne peut se construire que par l'accumulation progressive de signes et de symboles qui, par leur fréquence et leur sens, deviennent suffisamment familiers au point de devenir évidents.

J'avais pu constater, en 2009, l'effet de l'hymne européen sur le public du Stade de France, lors de la finale de la Coupe de France de football, finale très bretonne entre Rennes et Guingamp : les 80 000 personnes avaient observé un silence impressionnant ! Le sport véhicule beaucoup d'images il faut sans doute lui confier la diffusion de symboles européens qui apparaissent sur les tenues, sur les écrans.

Mais il ne faut pas seulement penser aux sportifs, il faut aussi développer chez les supporters l'esprit d'ouverture, de découverte de l'autre, de tolérance et de respect qui sont indispensables à l'acceptation de l'autre, certes différent mais qui partage l'appartenance à la même citoyenneté. Au stade ou devant leur télévision, ce sont des centaines de millions d'Européens qui se passionnent pour les coupes d'Europe de football, de rugby, de handball, de hockey sur glace, les compétitions de ski, etc. C'est donc aussi de la responsabilité des fédérations, des clubs, des centres de formation, etc. de faire en sorte que les rencontres sportives soient des fêtes et des échanges qui rapprochent les Européens. Il est nécessaire de prendre en compte le besoin d'information, de formation du spectateur pour que l'enthousiasme ne dégénère pas.

La création d'évènements sportifs où se produiraient des équipes européennes, à l'image de la Ryder Cup de golf, et sous réserve d'une médiatisation suffisante, peut parfaitement répondre au souci de faire exister le niveau européen, sachant qu'il peut être l'aboutissement d'un processus de sélection qui peut donner encore plus de valeur à l'évènement.

Les jeunes sont évidemment au premier rang des personnes concernées et vous savez que la Fondation Hippocrène leur consacre tous ses efforts. Par chance, ils sont déjà conscients, plus que leurs anciens, d'être Européens même si cela ne peut pas, en général, être assimilé au sentiment d'être des citoyens européens. Nous sommes persuadés qu'il faut multiplier les petits pas et les projets concrets pour que ces jeunes sportifs et les autres poursuivent leur chemin vers cette citoyenneté qui ne doit en aucun cas signifier le renoncement à l'appartenance à une identité locale, régionale ou nationale, qui reste une réalité dans toute l'Europe.

Le sport crée des rencontres, des amitiés, des solidarités, il doit faire partie des éléments qui construiront la citoyenneté européenne.

MICHÈLE GUYOT-ROZE

Présidente de la Fondation Hippocrène

INTRODUCTION

Malgré presque six décennies d'existence du projet européen, le sentiment d'appartenance à l'Union européenne (UE) ne s'est que peu développé, en dépit des nombreux efforts d'intégration consentis par les institutions européennes et les Etats membres. De plus, l'UE traverse actuellement une phase délicate : la crise économique crée des divisions entre les Etats, qui manquent aujourd'hui de cohésion. De multiples interrogations pèsent donc sur l'avenir de l'UE, qui semble avoir perdu aussi le soutien des citoyens plus prompts à pointer du doigt ce qui les divise plutôt que de s'interroger sur ce qui les rapproche. Il apparaît nécessaire de recréer du lien et de s'interroger sur notre identité commune.



Le sport peut-il s'inscrire dans ce mouvement de réinvention de l'Europe ? Activité polymorphe, à la fois économique et sociale, le sport présente aujourd'hui une dimension sociétale : il s'intègre en effet dans des politiques publiques très diverses, relatives aussi bien à la santé et au bien-être qu'à l'inclusion sociale et à l'éducation, ou encore au développement durable et aux relations diplomatiques et internationales. Le système sportif, qui repose en partie sur le bénévolat et l'engagement citoyen, a également des répercussions évidentes dans le domaine de l'économie sociale, dimension de plus en plus prise en compte dans ces différentes politiques. Enfin, le sport est également un vecteur très fort de communication positive, à condition d'être appréhendé et considéré ainsi.

Cette action s'inscrit d'ailleurs dans la droite ligne de celles qui ont été entreprises auparavant pour utiliser le sport comme outil de création d'une conscience collective. En effet, comme le souligne Alexandre Husting, Chercheur européen et Co-directeur du Comité Scientifique de *Sport et Citoyenneté*, les institutions européennes ont très tôt pris conscience du rôle important du

sport. Ainsi, selon la Commission européenne, il est « *logique que le sport vienne à l'esprit lorsqu'on cherche des instruments pour promouvoir l'identité européenne* » tant il « *constitue un formidable facteur d'intégration, capable d'abolir bien des barrières* ». Le Comité des Régions rappelle également dès 1999 que le sport « *est un instrument qui, plus que tout autre, est en mesure de contribuer à la formation des identités [...] dont l'importance [...] pour l'ensemble du processus d'intégration européen est de mieux en mieux perçue et reconnue* »¹. Le sport constitue en effet un important support identitaire et une activité facile à instrumentaliser pour en faire un vecteur positif. Cette activité touche aussi un public très large, et souvent peu susceptible d'être intéressé par les réalisations du Marché commun. Enfin, il représente aussi un champ idéal pour constituer une identité, dans la mesure où sa pratique implique généralement un affrontement, qu'il soit local, régional ou national. Il favorise ainsi l'identification à une communauté et la formation de liens à l'intérieur même de cet ensemble.

Pendant, la mise en application d'une politique d'instrumentalisation communautaire du sport s'est révélée très compliquée. En 1985, plusieurs des propositions formulées dans le rapport Adonnino² étaient relatives au sport, suggérant notamment l'organisation de compétitions de la Communauté européenne, la constitution d'équipes européennes ou l'invitation lancée aux équipes sportives pour qu'elles arborent sur leur maillot l'emblème communautaire à côté des couleurs nationales. Ces propositions sont restées pour la plupart sans lendemain, la Commission se contentant de soutenir des manifestations ponctuelles, sans réelle stratégie³. En effet, le mouvement sportif

¹ HUSTING Alexandre, *L'Union européenne contre les identités du football ?*, in *Football et identités*, édité par Jean-Michel de Waele et Alexandre Husting, éditions de l'Université de Bruxelles, 2008.

² Rapport issu du comité « Europe des citoyens », présidé par Pietro Adonnino en 1985, qui suggérait des mesures visant à « *renforcer et promouvoir l'identité de la Communauté et son image à la fois pour ses citoyens et pour le reste du monde* »

³ *Ibid*, p.125.

en général se montre souvent hostile à l'intervention des autorités publiques, nationales comme européennes dans ses affaires, et le sport demeure un haut lieu de résistance identitaire nationale.

Toutefois, les institutions européennes n'ont pas oublié par la suite le rôle déterminant du sport. Le traité d'Amsterdam reconnaît ainsi sa portée sociale, en particulier son rôle dans la construction de l'identité et dans le rapprochement des peuples. Enfin, le traité de Lisbonne confère à l'UE une véritable compétence d'appui dans le domaine du sport à partir de 2009, ce qui permet de penser que la Commission pourrait envisager des façons différentes d'utiliser le sport afin de développer un véritable sentiment d'appartenance à l'UE.

Car le sport est l'activité préférée des citoyens européens, en tant que spectacle mais aussi en tant que pratique : 40% des Européens s'adonnent à une activité physique au moins une fois par semaine, selon les chiffres de l'Eurobaromètre⁴. On dénombre 700 000 associations sportives au sein de l'Union et 35 millions de bénévoles participent chaque jour à leur bon fonctionnement. Il s'agit donc d'un secteur-clé de la vie des citoyens européens. La Commission européenne l'a d'ailleurs bien compris : dès 2007, elle a produit un Livre blanc sur le sport, afin de faire en sorte que cette dimension soit prise en compte dans toutes les politiques européennes. Le sport sera ainsi pleinement intégré dans son prochain programme « Erasmus plus », aux côtés de l'éducation, de la formation et de la jeunesse et devrait être doté d'un budget de 238 millions d'euros sur la période 2014-2020.

Le sport constitue en effet un instrument tout à fait pertinent pour atteindre les objectifs fixés par José Manuel Barroso dans son dernier discours sur l'état de l'Union. L'actuel Président de la Commission européenne souhaite en effet le développement d'un espace public européen, afin de discuter à ce niveau des problèmes européens au lieu de leur apporter uniquement des

⁴ Etude Eurobaromètre, Sport et Activités Physiques, Mars 2010

solutions nationales. *Sport et Citoyenneté* adhère précisément à cet objectif, en s'attachant à mettre en relation des acteurs nationaux et européens, afin de favoriser leur dialogue. Grâce à un Comité Scientifique composé d'experts de tous bords et de toutes nationalités, notre think tank s'attache à proposer des solutions viables et durables aux décideurs, répondant à l'appel lancé aux intellectuels européens pour qu'ils prennent part aux débats. José Manuel Barroso formule également le vœu que l'UE renforce ses fondements, et en particulier le respect de ses valeurs fondamentales. Ces valeurs sont exprimées en particulier dans la stratégie « Europe 2020 », à laquelle le sport apporte une contribution particulière dans la mesure où il touche tous les pans de notre société. Au niveau économique, ce secteur représente en effet 3,7% du PIB de l'UE, et plus de 15 millions d'emplois. Il connaît ainsi une croissance trois fois plus rapide que le secteur marchand non agricole. Au niveau médiatique, nul besoin de démontrer son impact : la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Londres a été le programme le plus suivi en direct au Royaume-Uni, avec 23,5 millions de téléspectateurs devant leurs écrans.

Sport et Citoyenneté a choisi dès le début de ses travaux de s'interroger sur la contribution du sport à la construction d'une identité et d'une citoyenneté européenne. Le dixième numéro de sa revue scientifique (Mars 2010) était consacré entièrement à ce thème, rassemblant les contributions de plusieurs experts européens. Tous se sont accordés sur le fait que le sport est un très fort vecteur d'identification, qui joue un rôle primordial dans la construction d'une conscience collective, de par les valeurs qu'il véhicule.⁵

Il serait donc possible d'utiliser le sport comme outil d'identification communautaire, mais en tenant compte de ses spécificités. Albrecht Sonntag, Membre du Comité Scientifique de *Sport et Citoyenneté*, souligne d'ailleurs que le sport, et

⁵ Revue *Sport et Citoyenneté* n°10, Mars 2010

notamment le football, revêt depuis ses débuts des significations politiques, ce que les médias ne manquent pas de mettre en évidence. Cependant, il remarque également que les consommateurs du spectacle sportif suivent rarement les suggestions de ces médias, qu'elles aillent dans le sens de l'unification ou au contraire de la division⁶. Il convient donc d'examiner également les réactions des citoyens européens par rapport au sport. L'année 2013, déclarée Année Européenne des Citoyens par la Commission européenne, nous paraît propice à cette réflexion. C'est pourquoi nous avons souhaité relancer le débat sur le sport comme outil de construction d'une identité européenne, qui nous semble crucial à un moment où l'Europe doit trouver un nouveau souffle.

Le sport peut-il participer à ce mouvement ? Quels angles d'attaque faut-il poursuivre pour parvenir à ce but ? Quels mécanismes utiliser pour faire du sport un outil dans la construction de cette identité ?

Pour entamer une réflexion sur ces différentes questions, notre think tank a mené une démarche de long terme. Nous avons tout d'abord organisé un atelier-débat rassemblant plusieurs organisations françaises, toutes impliquées dans la réflexion sur la construction européenne. Ce débat a permis de confronter leurs conceptions de la citoyenneté et de l'identité européenne, du rôle du sport dans la société et de la manière dont les deux peuvent être combinés.

Nous avons ensuite sollicité de nombreuses organisations européennes, étrangères au monde du sport mais spécialistes de l'identité européenne, afin de compléter cette expertise unique par des points de vue transdisciplinaires. L'idée est de briser les murs érigés autour du monde sportif, afin de porter un œil neuf sur les potentialités du sport et de synthétiser ces différents points de vue pour les porter à la connaissance du plus grand nombre.

⁶ SONNTAG Albrecht, Un euro peut-il en cacher un autre ?, Revue *Sport et Citoyenneté* n°20, Sept. 2012

A travers cet ouvrage inédit, *Sport et Citoyenneté* souhaite proposer des recommandations opérationnelles à l'égard des institutions européennes, dans le but de dégager de nouvelles formes d'utilisation du sport comme outil de citoyenneté. Ces regards portés par des organisations et des experts issus de toute l'Europe permettent d'apporter des éléments de réponse. S'il ne faut pas prêter toutes les vertus au sport, il convient de ne pas sous-estimer et sous-utiliser son potentiel.

LAURENT THIEULE

Président du think tank Sport et Citoyenneté

**« L'ENTHOUSIASME COLLECTIVEMENT VÉCU À
TRAVERS LE SPORT GARDE TOUTE SA
MAGIE »**

PR. FRANK DELMARTINO

Collège d'Europe

Comment définiriez-vous la citoyenneté européenne ?

Tout d'abord, il est important de distinguer la citoyenneté européenne au sens légal d'un sentiment multiséculaire d'appartenance à une tradition culturelle et intellectuelle. En effet, d'une part nos passeports nous rappellent depuis le traité de Maastricht (1992) notre double identité politique : nationale et européenne. En revanche, les beaux-arts, la philosophie, la littérature, ainsi que les sciences se sont développés, surtout depuis la Renaissance, en se référant à l'Europe toute entière. Ainsi le « siècle des Lumières » a marqué l'autonomie de la démarche intellectuelle, certes au sein de plusieurs traditions nationales, mais finalement comme contribution spécifiquement européenne au développement humain.

Le processus d'intégration européenne, proposé par Robert Schuman, reflète cette double dimension. L'initiative institutionnelle, c'est-à-dire la Communauté du Charbon et de l'Acier, a été située d'emblée dans la perspective bien plus large de la réconciliation européenne. En d'autres mots : les structures se réfèrent à un mouvement, à une finalité.

Pourtant, ce n'est que quarante ans après le lancement de la première Communauté que l'idée d'une citoyenneté formelle, de ce qu'on appellera désormais l'UE, a assez mûri pour prendre une forme concrète. Il fallait la fin de la Guerre Froide et l'ouverture

vers l'Europe centrale et de l'Est pour que la citoyenneté de l'Union puisse plus ou moins converger avec notre conception de l'Europe historique.

En fait, pour les pays fondateurs, cette citoyenneté européenne n'a pas introduit de grands changements. En Europe de l'Ouest, la liberté de circulation et de résidence était déjà acquise, l'espace Schengen avait conduit à l'ouverture des frontières et depuis 1979 le Parlement européen était élu au suffrage universel. Par contre, pour les ressortissants des pays adhérant à l'Union en 2004 et 2007, cette citoyenneté européenne nouvellement acquise ouvrait une perspective de liberté individuelle et de participation politique réelles. Une migration assez substantielle s'en est suivie.

La citoyenneté européenne est donc perçue différemment en-deçà et au-delà de la frontière physique et mentale qui a divisé l'Europe pendant quatre décennies. Plutôt d'ordre symbolique à l'Ouest, on s'est vite habitué aux drapeaux européens hissés au mât de tout édifice public, aux passeports qui nous facilitent les contrôles aux aéroports, aux élections quinquennales pour le Parlement de Strasbourg et de Bruxelles qui ne suscitent guère l'enthousiasme généralisé.

En somme, la citoyenneté européenne n'a pas vraiment engendré la prise de conscience escomptée, ni conduit à une participation accrue aux élections. Les Français se souviendront d'ailleurs de leur hésitation face au référendum sur le traité de Maastricht lancé par le Président Mitterrand.

Les citoyens européens revendiquent-ils cette citoyenneté transnationale ?

On se rappellera le slogan : « Oui à l'Europe. Non à Maastricht ». Si la plupart des Européens soutiennent l'idée d'une Europe capable de surmonter les antagonismes qui ont maintes fois déchiré et dévasté notre continent, et si, en plus, ils sont fiers de leur identité collective lorsqu'ils se présentent sur la scène mondiale, on constate néanmoins une certaine hésitation vis-à-vis de la double identité politico-administrative que nos passeports

indiquent. On peut bien sûr prendre de la distance vis-à-vis du mouvement d'intégration européenne et se proclamer eurosceptique, sur la place publique ou face aux urnes, mais ceci ne change en rien l'interpénétration de fait des niveaux étatique et européen. Après une période d'intégration dite négative, puisque orientée vers l'abolition de toute barrière ou entrave au libre-échange et à la libre circulation des personnes, on en est arrivé, surtout depuis le traité surnommé Acte Unique (1986), à une intégration dite positive.

En effet, l'exception que constituait la politique agricole commune, est devenue de nos jours chose commune. L'Union intervient dans la plupart des domaines soit par une législation de cadre, une politique commune, ou tout au moins par des mesures de coordination ou d'appui financier. Bien que ces interventions aient reçu le feu vert des pays membres, elles sont néanmoins perçues par bien des citoyens comme un défi à l'Etat-Nation. Nous ne sommes pas habitués à un système de gouvernance à plusieurs niveaux, y compris le niveau local/régional et la gouvernance mondiale, et ce système n'est pas toujours bien expliqué par une classe politique qui tient à ses prérogatives traditionnelles.

A mon avis, il en est de même lorsqu'il s'agit de la citoyenneté européenne. L'idée, elle-même, est fortement applaudie dans le discours politique, mais les moyens pour accéder à une participation réelle au processus de décision européenne ne sont pas vraiment promus. Les traités sont pourtant explicites. Le traité de Lisbonne, par exemple, donne « *aux citoyens et aux associations représentatives la possibilité de faire connaître et d'échanger publiquement leurs opinions dans tous les domaines d'action de l'Union* » (art.11.1). Cependant, ce sont surtout les « professionnels » de la participation qui se font entendre : le Parlement, le Conseil économique et social et le Comité des Régions, ainsi que les nombreux représentants d'intérêts particuliers.

Les citoyens eux-mêmes n'ont en effet pas vraiment revendiqué cette citoyenneté européenne. Il n'y a pas eu de manifestations dans la rue, comme cela avait été le cas dans de nombreux pays au XIXe siècle ou au début du XXe. La citoyenneté

européenne est plutôt un « cadeau » offert par les leaders européens en vue de mobiliser les « masses » pour leur projet d'intégration approfondie. « Maastricht » constitue en effet un tournant décisif. Le marché unique étant achevé, c'est vers un approfondissement politique qu'on s'oriente. Les cadeaux-surprise politiques sont rarement appréciés. Vingt ans plus tard, il faut quand même se questionner sur les mérites d'une véritable citoyenneté au niveau européen.

Pourquoi promouvoir la citoyenneté européenne ?

Si les droits et libertés formulées à Maastricht sous l'égide de la citoyenneté européenne avaient peu de nouveautés à offrir aux ressortissants des pays-membres occidentaux, il y a deux bonnes raisons pour réviser cette évaluation initiale.

Tout d'abord, l'Union s'est embarquée dans de nombreux programmes qui touchent la vie quotidienne des citoyens. Il ne s'agit plus en premier lieu de législation et du rôle régulateur en général. L'Union développe des plans stratégiques (par exemple la stratégie « Europe 2020 »), coordonne les politiques nationales, stimule les régions défavorisées, combat la pauvreté et l'exclusion sociale, etc. En d'autres mots, l'Union ne se profile plus seulement comme « Haute Autorité », comme c'était le cas du temps de la CECA de Jean Monnet et de nos jours comme « gendarme » de la compétition ; son rôle se situe davantage dans le secteur de la gouvernance transnationale. Dans tous les domaines où les Etats se rendent compte que leurs politiques bénéficieraient d'une approche transnationale, ils font appel à l'institution qu'ils ont créée à cet effet : l'UE. Ce ne sont donc pas les « bureaucrates » bruxellois qui sont à l'origine d'une centralisation vers le niveau européen, mais plutôt les autorités nationales qui réalisent que la coopération, et dans certain cas, l'intégration se font dans l'intérêt de tous. La crise économique et financière de nos jours renforce d'ailleurs ces mécanismes communs de contrôle et de concertation. Les instruments de la gouvernance économique sont mis en place, grâce aux expériences douloureuses des dernières années.

Il s'agit donc de bien déterminer les fonctions de l'Union actuelle et les défis qui lui sont posés. Contrairement aux années

fondatrices avec leur intégration négative, il va de soi qu'une intégration positive nécessite un renforcement considérable de l'élément démocratique. Les mesures techniques du marché commun pouvaient être déléguées aux spécialistes sous le contrôle des gouvernements et du parlement. Ce n'est plus le cas avec des politiques qui impliquent des choix stratégiques, une certaine vision de la société ou même une idéologie. L'UE n'est plus l'arène exclusive des technocrates. Elle doit être « politisée », dans le sens le plus noble du mot : les citoyens doivent y faire leur entrée, en premier lieu en votant pour des partis européens présentant un programme consistant, puis en s'intéressant et en participant aux débats sur les problèmes qui leur tiennent particulièrement à cœur.

Cette mise en valeur de la démocratie représentative et participative est exactement ce qu'envisageait le « Traité établissant une Constitution pour l'Europe », dont les principaux principes ont été repris dans le traité de Lisbonne. Quelques éléments symboliques qui pourraient être interprétés comme expression d'une ambition étatique, comme le drapeau, l'hymne et la devise « Unie dans la diversité », ont été omis à Lisbonne, mais l'essentiel du message innovateur résultant des travaux de la « Convention » de 2001-2003 y est toujours.

De manière beaucoup plus explicite que n'importe quelle Constitution nationale, le traité sur l'UE, mieux connu comme le traité de Lisbonne, stipule que « *le fonctionnement de l'Union est fondé sur la démocratie représentative* » (art.10.1). En plus, « *tout citoyen a le droit de participer à la vie démocratique de l'Union. Les décisions sont prises aussi ouvertement et aussi près que possible des citoyens* » (art.10.3).

Comme nous l'avons déjà mentionné, la démocratie participative est donc appelée à compléter et à compléter la démocratie représentative. C'est tout un programme qui est énoncé dans cette mise à jour du traité de Maastricht. Dans les termes du traité de Lisbonne, il ne s'agit plus seulement de droits individuels qui sont octroyés aux citoyens européens, mais d'une volonté politique des Etats membres, signataires du traité, de promouvoir une citoyenneté active.

Comment promouvoir la citoyenneté européenne ?

En premier lieu, les Européens, jeunes et moins jeunes, doivent évidemment se rendre compte de leur double appartenance politique. Ils sont citoyens de leur patrie et de la construction sans précédent que constitue l'UE. Bien que les drapeaux, les passeports, les informations économiques et politiques, nous le rappellent de jour en jour, le message de la citoyenneté européenne ne passe pas toujours. On est bien conscient de la dimension européenne, voire globale, de l'économie, de l'environnement, de la sécurité, etc., mais on n'a guère le réflexe de se sentir coresponsable de l'avenir de notre continent. En effet, ce sont nos gouvernements qui prennent les décisions stratégiques et ce sont les parlementaires européens que nous avons élus qui co-décident sur la législation, le budget et les programmes de l'Union.

Bien sûr, il y a beaucoup de circonstances atténuantes pour expliquer cette ignorance ou le peu d'engagement. L'Europe se construit « par petits pas », comme disait Jean Monnet. Il n'y a point de Constitution au sens propre, discutée et approuvée au terme d'un débat public. Le processus entamé par la Convention, une constituante d'un nouveau style, a en effet échoué. Le traité de Lisbonne est à nouveau négocié à l'ancienne, c'est-à-dire à huis clos.

Comment les citoyens pourraient-ils s'enthousiasmer pour un projet auquel ils n'ont guère participé ? Comment, en ces circonstances, les écoles peuvent-elles d'abord informer les jeunes sur une réalité institutionnelle en « mouvement perpétuel », puis les former à y participer en tant que citoyens avisés et responsables ? Formuler la question, c'est déjà y répondre. « *La citoyenneté de l'Union s'ajoute à la citoyenneté nationale et ne la remplace pas* » (art. 9). Il s'agit donc d'une citoyenneté inédite, non-exclusive et toute particulière, puisqu'elle s'oriente vers un système de gouvernance basé sur le concept de souveraineté partagée. De plus, ce système est en permanente évolution, réagissant aux défis contemporains. Ainsi, l'actuelle crise économique et financière conduira sans aucun doute à un renforcement structurel de l'Union.

Confrontés d'une part à un Etat avec lequel ils sont familiers, et d'autre part avec une Union au profil sans cesse en mutation, la plupart des citoyens se sentent plus à l'aise au sein d'un système politique familial au lieu de s'aventurer sur une terra incognita. Bien qu'ils sachent que quelques grands problèmes qui les tiennent à cœur sont finalement décidés au niveau européen, ils hésitent à franchir le Rubicon pour aller faire entendre leur voix à Strasbourg ou à Bruxelles.

D'ailleurs, ils y sont rarement invités par leurs autorités nationales et les grandes organisations professionnelles, qui préfèrent se tenir à leur monopole de fait quant à la représentation de l'opinion publique.

On ne peut qu'être frappé par le clivage entre la « Charte de la démocratie représentative et participative » formulée dans les traités (et donc en fin de compte par les « maîtres des traités » que sont les leaders politiques nationaux), et le peu d'enthousiasme pour créer des possibilités concrètes pour la mise en œuvre d'une telle démocratie à deux niveaux. Il ne manque pas d'appels du côté européen, notamment en cette année 2013 proclamée « Année de la citoyenneté européenne », mais les gouvernements nationaux ne prennent pas le relais. Ont-ils peur de voir rétrécir leur impact au sein du processus décisionnel ? Ou de faire apparaître les limites de leur influence sur la scène transnationale ?

Quoi qu'il en soit, comme les traités le prévoient, l'apport des citoyens intéressés et motivés est crucial pour que les politiques et programmes opérationnels de l'Union puissent vraiment être soutenus par une large majorité de la population. Il s'agit là non seulement d'une précondition en vue de leur légitimité démocratique, mais également d'une contribution essentielle à leur effectivité, en d'autres mots, à leur succès. Une politique d'emploi, d'environnement, de développement économique, de santé, de formation, etc., sont inconcevables sans participation active des populations concernées. Il s'agira donc de les sensibiliser et de les mobiliser pour participer en tant que citoyens européens à la dimension qui dépasse le territoire national, une dimension qui conditionne néanmoins la réussite sur le terrain.

Quel rôle attribuer au sport dans la société actuelle ?

Tout d'abord, il faut constater que les sports sont plus présents que jamais dans la société. Il ne s'agit pas uniquement des grands événements médiatisés, des compétitions qui attirent les foules ou fascinent les spectateurs devant leur télé. Les sports sont présents à l'école, ils passionnent énormément de jeunes, mais occupent aussi une place de plus en plus importante dans la vie journalière des adultes, fût-ce pour se maintenir en bonne condition physique, ou même pour découvrir leurs propres limites en participant à des marathons ou même triathlons. En résumé, le sport, actif et passif, est très présent dans une société où les moments de loisirs deviennent de plus en plus nombreux.

Le sport est-il rassembleur ou plutôt facteur de division?

A première vue, c'est la compétition qui prend le devant. Comme aux Jeux Olympiques de l'Antiquité, les athlètes concourent pour les lauriers de la victoire. Une partie importante de leur vie est consacrée à l'entraînement. De nos jours, sports et économie sont tellement imbriqués que certains sportifs peuvent en faire leur profession. Certains sports sont en effet devenus du « *big business* ». Néanmoins, à mes yeux, c'est l'élément rassembleur qui reste prédominant. Malgré les insultes et les actes de violence occasionnels à l'intérieur et autour du stade, le sport peut rassembler des milliers ou, à certaines occasions, toute la nation autour d'un défi majeur. Si le pays entier s'identifie avec une équipe, jusqu'à s'habiller dans les couleurs du drapeau national, c'est d'abord le sentiment d'appartenance qui domine, plutôt que le rejet de l'adversaire.

Cette identification avec une équipe ou même un héros sportif individuel est quand même remarquable dans une société développée, censée être difficile à mobiliser pour la « bonne cause ». Les partis politiques, les églises, ou même les organisations syndicales éprouvent de plus en plus de difficultés pour mobiliser leurs adhérents. Mais les sports – ainsi que les festivals de musique pour jeunes – posent un défi à l'idée assez répandue d'une certaine individualisation à l'âge des nouveaux moyens de communication. Apparemment, l'enthousiasme collectivement vécu garde toute sa magie.

Le sport peut-il contribuer à la construction d'une citoyenneté européenne ?

D'emblée dans cette interview, nous avons fait la distinction entre le sentiment d'appartenir d'une part à une communauté de destin, avec ses traditions culturelles et ses valeurs, et d'autre part la citoyenneté européenne au sens strict, se référant aux droits et responsabilités au sein de l'UE. Il est bien clair que le monde sportif, en premier lieu, fait partie de cette communauté au sens large, qui s'étend bien au-delà des frontières actuelles de l'Union. Chaque sportif intéressé par le football, par exemple, est bien au courant du fait que certaines équipes russes, ukrainiennes et turques sont des compétiteurs redoutables dans les tournois européens. Sans aucun doute, ces pays appartiennent à l'espace européen. Comme la Suisse ou la Norvège, ils sont membres du Conseil de l'Europe, établi à Strasbourg, dont ils souscrivent à la Charte des droits humains. D'autre part, ils ne se sont pas engagés, jusqu'à présent, dans le projet d'intégration préconisé par les 27, désormais 28, pays de l'Union. La citoyenneté européenne au sens propre se situe dans cette dernière perspective.

Cependant, il me semble que la distinction entre deux types de citoyenneté, l'une « culturelle », l'autre « juridique », ne contribue pas vraiment à notre débat sur la dimension européenne du sport. Il est beaucoup plus important de souligner ce qui nous unit en tant qu'Européens, que d'insister sur l'appartenance – ou non – à une Union politique et économique, aussi remarquable qu'elle soit. En effet, adhérer à l'Union est un choix politique, qui n'affecte pas le bien fondé de notre qualification en tant qu'Européens à part entière. Les Suisses, par exemple, ne sont pas moins Européens que les Allemands, bien qu'ils rejettent en large majorité une intégration qui, à leurs yeux, affecterait leur légendaire neutralité.

Je voudrais donc plaider pour une citoyenneté européenne au sens large, qui n'est pas basée sur les traités de l'Union créant droits et responsabilités, mais sur le sentiment d'appartenance à une famille européenne, certes avec ses divisions et parfois ses conflits, mais partageant néanmoins une histoire commune. La citoyenneté de l'Union ne devrait pas souffrir, à mes yeux, de cette distinction, soulignant le choix de chaque nation d'aller au-delà

des bonnes relations entre pays voisins pour intégrer certaines de ses politiques. Les relations de bon voisinage, qui sont promues de nos jours d'une manière formelle par l'Union, illustrent le bien-fondé d'une « citoyenneté » européenne au sens large.

Comment utiliser le sport comme outil au service de la construction européenne ?

Exactement comme les Jeux Olympiques de l'Antiquité et le renouveau de Pierre de Coubertin l'envisageaient, la compétition sportive procure l'occasion de se manifester en tant que frères humains au-delà des divisions géographiques ou politiques. Ce paradoxe nous incite à réfléchir sur le rôle du sport dans le contexte européen. Les émotions peuvent s'enflammer, en particulier à l'occasion de championnats impliquant les équipes nationales. Apparemment, même dans un monde globalisé, les identités nationales, régionales ou même locales n'ont rien perdu de leur pouvoir mobilisateur. Il s'agit de « canaliser » cette énergie en ouvrant une perspective sur un monde plus fraternel, non seulement en insistant sur les règles du « fair play » dans le jeu, mais en créant un intérêt pour le pays, la société, la culture et les attraits touristiques de « l'adversaire ». Les pays-hôtes des grands tournois ont bien saisi l'occasion unique de se présenter à cette occasion. De même, à chaque rencontre internationale la dimension humaine du pays-hôte ou visiteur pourrait être mise en relief. Malgré les facilités offertes par l'Internet, l'étranger n'est pas moins inconnu qu'auparavant.

Le plus important, en fin de compte, est évidemment la présentation des pays, bien qu'adversaires sportifs, comme des partenaires dans la construction d'une Europe plus unie. Bien au-delà de l'Union européenne, des relations de fraternité et de solidarité devraient s'établir dans un continent tellement marqué par les divisions politico-idéologiques d'un passé récent. Les frontières d'antan sont encore marquées dans notre perception de l'autre Europe. Le monde des sports est le mieux équipé pour surmonter ces barrières mentales et de rendre toute l'Europe à tous les Européens. Les institutions de Strasbourg et de Bruxelles peuvent faciliter et soutenir ces efforts, le monde de l'éducation peut contribuer à une meilleure connaissance des voisins, mais ce

« L'enthousiasme collectivement vécu à travers le sport garde toute sa magie »

sont les sportifs, tant actifs que passifs, qui par leur passion et leur émotion sont en tout premier lieu capables de créer une Europe des citoyens.

DES MESURES CONCRÈTES POUR ALLER VERS UNE VÉRITABLE CONSCIENCE EUROPÉENNE

VINCENT CHAUVET

Economiste, Club Jade

Le Club Jade est, comme *Sport et Citoyenneté* un jeune think tank. Il milite pour une meilleure prise en compte de la perspective européenne dans les débats de société nationaux, en privilégiant une approche pragmatique, démocrate et humaniste, c'est-à-dire une réflexion qui place l'Homme au cœur des politiques publiques. Or, quel autre domaine d'activité met autant l'Homme au cœur de son action que le sport ? Le sport est non seulement un fait social, mais c'est également un fait économique, médiatique mais aussi politique, et en ce sens il peut être appréhendé par des approches de type politique - ce que le Club Jade a l'habitude de développer dans les domaines du numérique, de l'intégration européenne ou des politiques de croissance notamment. Et ce n'est pas un hasard si de nombreux élus de tendance démocrate, à l'instar de Jean-Luc Bennahmias, sont particulièrement en pointe sur ces sujets.

Mais avant même de parler du rôle du sport, on peut remarquer que dans le cas européen, les notions d'identité et de citoyenneté sont proches, voire synonymes. En effet, l'identité européenne n'est que difficilement culturelle (au mieux civilisationnelle) ; elle est avant tout politique. Etre européen, c'est en réalité d'abord être un citoyen de l'Union européenne (UE). Or, si l'on étend la notion de citoyenneté, on recouvre, au-delà du vote, un certain nombre de comportements sociaux d'implication dans la communauté. Ainsi, plusieurs aspects de la

pratique sportive, ou para-sportive, peuvent entrer dans le champ de la citoyenneté européenne. Et, si l'identité ne se décrète évidemment pas, la citoyenneté se donne, et se conquiert. Nous sommes donc fondés à étudier la relation du sport à la citoyenneté européenne, en voyant quels aspects du sport sont susceptibles ou non de renforcer son expression.

On notera alors que l'UE a récemment déployé un cadre législatif autour de la pratique sportive, dont les dernières évolutions peuvent laisser penser que le droit de l'UE permettra à l'avenir de mieux prendre en compte les caractéristiques propres du sport. Si, à ce stade, le sport reste toutefois cantonné à un rôle mineur dans l'émergence de la citoyenneté européenne, des mesures concrètes dans le domaine du sport pourraient être de nature à faire émerger une véritable conscience européenne.

Ce n'est en effet que récemment que le sport a été appréhendé par le droit européen. L'arrêt Bosman de la CJCE en 1995 a d'abord pu laisser craindre que la Cour privilégierait les quatre libertés fondamentales du Traité au détriment des caractéristiques propres au sport. Celui-ci, dans une certaine mesure, peut se rapprocher d'un service d'intérêt général, et ses rapports avec l'Etat sont donc étroits, malgré l'autonomie affichée des différents acteurs. En France, par exemple, les fédérations sportives se voient reconnaître certaines missions d'intérêt général et le contentieux de certaines de leurs décisions peut arriver devant le juge administratif. Le développement de la jurisprudence européenne a néanmoins atténué ces peurs d'une « Europe contre le sport », avec la prise en compte progressive des spécificités sportives, et notamment sa fonction sociétale.

En outre, le droit de l'UE coexiste avec les normes du Conseil de l'Europe et notamment la Charte européenne du Sport pour tous de 1976, devenue en 1992 la Charte européenne du Sport, complétée par le Code d'éthique sportive. Depuis 2006, un Accord partiel élargi sert de plate-forme de coordination au niveau de

l'institution strasbourgeoise. L'articulation entre ces deux sources de droit gagnerait à être mieux prise en compte, comme le rappelait Jean-Luc Bennahmias dans une interview⁷ à l'occasion de la Communication sur le sport adoptée par la Commission européenne le 18 janvier 2011, elle-même complétée par le Rapport Fisas du 18 novembre 2011.

De plus, depuis le traité de Lisbonne, l'article 165 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) confère pour la première fois une compétence d'appui et de coordination à l'UE dans le domaine du sport, permettant notamment le financement de projets sportifs européens.

Les discussions en cours portant sur la période budgétaire 2014-2020 devraient ainsi attribuer 238 millions d'euros (soit 34 millions d'euros par an) directement au chapitre « Sport ». Ce financement s'inscrit - il est intéressant de le remarquer - dans le cadre du programme « Erasmus pour tous », au travers duquel la Commission européenne intègre donc pour la première fois dans un mécanisme de financement direct du sport.

Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, le sport reste cantonné à un rôle mineur dans l'émergence de la citoyenneté européenne. Il n'y a tout d'abord pas d'adéquation entre le périmètre sportif et le périmètre politique de l'Europe, qui comprend souvent dans le premier cas, par l'intermédiaire des fédérations continentales, des pays comme la Suisse, la Serbie, l'Ukraine ou la Turquie, voire la Russie, l'Arménie ou l'Azerbaïdjan. En outre, dans certains de ces pays, les rencontres internationales peuvent faire ressurgir des nationalismes ou des tensions géopolitiques latentes.

Par ailleurs, il ne faut pas faire l'erreur de transposer par homothétie nos schémas français sur le cadre européen : si le football est en France le sport national, ce n'est pas le cas dans un certain nombre de pays qui peuvent lui préférer, par exemple, le hockey sur glace. En tout état de cause, il n'y a pas de « sport

⁷ Revue *Sport et Citoyenneté* n°15, Juin 2011, Dossier spécial « Le dialogue social européen dans le sport »

national européen », ce qui constitue un obstacle important à la formation d'une identité européenne par la pratique du sport en compétition.

Toutefois, certaines initiatives concrètes pourraient être de nature à faire émerger à terme une véritable conscience européenne. Les expériences de mobilité, tout d'abord, sont largement utilisées par l'Europe pour favoriser les échanges. Dans ce cadre, et en rapport avec le programme Erasmus, il est nécessaire de lever les derniers obstacles à la pratique du sport en compétition pour les étudiants en échange. Plus largement, les Européens installés dans des pays dont ils n'ont pas la nationalité devraient pouvoir participer à toutes les compétitions du pays d'accueil, y compris celles à élimination directe, sous réserve de leur renoncement à participer aux championnats de leur pays d'origine. De plus, si un sportif établit un nouveau record européen dans une discipline ou gagne une compétition mondiale, il devrait être reçu par le Président du Conseil européen afin de se voir remettre une sorte de « Légion d'honneur » européenne ou du moins une médaille du mérite sportif lors d'une cérémonie officielle à Bruxelles.

D'une manière générale, les symboles européens devraient être plus largement utilisés : l'hymne européen pourrait par exemple remplacer l'hymne de l'UEFA. Pour organiser les finales des compétitions continentales, il pourrait être utile de disposer d'un grand « Stade d'Europe » à Bruxelles, sur le modèle du Stade de France dont la construction avait largement alimenté un sentiment de fierté nationale. Des « équipes d'Europe » pourraient également y jouer des matchs de gala contre d'autres sélections continentales. Plus largement, il faut développer les meilleures pratiques dans les domaines de l'organisation du sport, sur le modèle des « capitales européennes du sport ». Enfin, il est important que les Européens puissent accéder gratuitement aux retransmissions des événements sportifs. Dans le domaine du football, les droits sont passés en quelques années d'Eurosport à Al Jazeera, ce qui représente un intérêt financier non négligeable mais n'est pas forcément optimal pour la construction européenne. Il peut être imaginable que la chaîne publique Euronews ait la possibilité de retransmettre en différé,

éventuellement sur internet, l'ensemble des compétences sportives continentales.

En conclusion, et pour revenir sur les fondements de la notion de citoyenneté, il pourrait être utile de favoriser un mode de gouvernance plus démocratique du sport en Europe. Pourquoi ne pas envisager de faire voter directement l'ensemble des licenciés en Europe pour l'élection des présidents de fédération ? Un tel acte aurait le mérite d'impliquer un grand nombre d'Européens dans l'élaboration d'un choix collectif, c'est-à-dire de faire émerger une véritable citoyenneté européenne par le sport.

« RENDRE PLUS VISIBLE LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À UN ESPACE EUROPÉEN »

PR. MIGUEL POIARES MADURO

*Directeur du Global Governance Programme
European University Institute
Robert Schuman Centre for Advanced Studies*

Comment définiriez-vous la citoyenneté européenne à l'heure actuelle ?

Il est difficile de donner une définition de la citoyenneté européenne mais on peut en donner une définition juridique : c'est un statut qui comprend des droits, qui découlent du processus d'intégration européenne, mais aussi des obligations. La citoyenneté européenne est le lien entre les citoyens des différents Etats membres de l'Union européenne (UE). Ce lien découle du processus d'intégration européenne et surtout de l'interdépendance croissante qui résulte de la mobilité des personnes mais aussi de l'intégration économique et sociale. De plus en plus, notre espace politique et social européen n'est plus un espace purement national. C'est pour cette raison que la citoyenneté européenne se compose des liens politiques et juridiques que reconnaît cette réalité sociale, politique et économique d'interdépendance en Europe.

Pensez-vous que les différents citoyens des Etats membres revendiquent cette citoyenneté ?

Je crois que ces citoyens se sentent européens, malgré le contexte de crise actuel. Ce sentiment ne va pas nécessairement

dans le sens d'une profonde identité européenne, mais plutôt dans un sens d'appartenance. Cela signifie que ces citoyens ont conscience qu'ils habitent dans un espace commun, un espace où ils sont mutuellement dépendants. Je crois que ce sentiment est une véritable reconnaissance de l'appartenance à l'Europe.

2013 a été désignée Année européenne des Citoyens. Pensez-vous que c'est un bon moyen de promouvoir cette citoyenneté européenne ? En voyez-vous d'autres ?

L'Année européenne des Citoyens est avant tout quelque chose de symbolique. Cela peut avoir de l'importance, mais en soi-même, je ne crois pas que ce type d'événement soit un moyen vraiment efficace de promouvoir la citoyenneté européenne. La meilleure façon de le faire passe par la création d'un espace politique en Europe, ce qui signifie que les affaires politiques ne soient plus organisées seulement au niveau des Etats membres, mais aussi au niveau européen.

Cela entraîne une reformulation des politiques européennes, de la façon commune d'être européen et du rapport avec les citoyens. Cela signifie par exemple que devront être mises en place des politiques qui soient plus importantes pour les citoyens que les politiques actuelles. Les politiques européennes ont été définies il y a plus de soixante ans, et peut-être que ce ne sont plus les vraies priorités que les citoyens attachent à l'Europe. Il faudrait réformer et refonder les politiques européennes, non seulement au niveau des droits qu'elles confèrent, mais aussi au niveau de la façon dont elles formulent des obligations pour les citoyens envers l'Europe et envers les autres citoyens. Je crois en ce type de processus beaucoup plus qu'en de grandes conférences ou initiatives telles que l'Année européenne des Citoyens.

Les institutions européennes devraient-elles se rapprocher encore plus des citoyens ?

Cela dépend des aspects envisagés : dans certains cas elles devraient le faire, dans d'autres non. Dans le contexte de crise actuelle, il est clair pour certains que les Etats membres doivent se dessaisir de certaines questions au profit des institutions européennes. Dans ce sens, il y a un rapprochement : les citoyens ont conscience qu'aujourd'hui certaines questions peuvent être

réglées uniquement au niveau européen. En revanche, cette crise a également mis en évidence le fait que certains mécanismes de fonctionnement des politiques européennes ne sont pas encore très bien articulés. Les citoyens n'ont pas une bonne connaissance de ces politiques et celles-ci ne sont pas effectives pour répondre à leurs besoins. Quand c'est le cas, cela produit un effet diamétralement opposé. Cela donne au citoyen le sentiment d'être plus distant vis-à-vis de l'Europe. La crise actuelle a ces deux effets contradictoires. Elle rapproche les citoyens de l'Europe dans certains domaines, elle les en éloigne encore plus dans d'autres.

Nous nous intéressons ici au lien qu'entretiennent l'Europe et le Sport. D'après vous, le sport peut-il contribuer à la construction européenne ? Est-ce un facteur de rapprochement ou de division des citoyens ?

Bien sûr, le sport peut contribuer à la construction européenne, en premier lieu parce que notre domaine de compétition sportive est de plus en plus perçu comme un domaine européen, et plus seulement comme un champ national. Par exemple, dans le football, les compétitions européennes comme la Ligue des Champions ont la même importance que les Ligues nationales. Dans un certain sens, la mobilité des sportifs encourage de plus en plus les spectateurs à s'intéresser à d'autres championnats. Les français, par exemple, ont tendance à regarder autant le championnat français que la Premier League anglaise ou la Liga espagnole, où évoluent plusieurs joueurs français. Le sport permet ainsi de rendre plus visible aux yeux des citoyens le fait qu'ils appartiennent à un espace qui n'est plus un espace purement national, mais un espace vraiment européen.

Le modèle européen d'organisation du sport, qui diffère du système mis en place en Amérique du Nord, est aussi un aspect qui peut aider dans la construction d'une identité et d'une appartenance à l'Europe. La distinction vis-à-vis de l'extérieur nous aide à comprendre ce que l'Europe a en commun et ce qui l'unifie.

Quelles recommandations pourriez-vous formuler à l'égard des institutions européennes pour qu'elles utilisent davantage le sport comme outil d'intégration ?

Il y a un aspect très important où le sport peut vraiment jouer un rôle décisif : celui qui concerne la justification de l'existence de l'UE pour les citoyens. En effet, les mécanismes de régulation du sport sont des mécanismes de régulation transnationaux. Si on prend l'exemple du football, ils sont déterminés par l'UEFA et la FIFA, et non par les gouvernements nationaux. En réalité, les gouvernements n'ont ni le pouvoir, ni la capacité effective de régler, superviser et contrôler ces instances transnationales.

Dans le cas de l'arrêt Bosman⁸, les règles en cause dans l'affaire étaient peut-être contraires à différents règlements juridiques nationaux. Cependant, lorsqu'un Etat membre de l'UE cherche à remettre en question pour lui seul les règles de l'UEFA ou de la FIFA, ces deux instances lui répondent très simplement qu'elles ne vont pas changer leurs règlements et que c'est bien cet Etat qui devra modifier les siens, sous peine de voir ses équipes exclues des compétitions qu'elles organisent. C'est pour cette raison qu'un Etat n'a pas la capacité de contrôler individuellement les décisions de ces instances. Au contraire, lorsque les règles sont édictées au niveau européen, comme dans le cas Bosman, l'UEFA et la FIFA doivent les accepter, car elles ne peuvent brandir la menace d'exclure tous les Etats membres des compétitions européennes et internationales.

Cet exemple permet de démontrer que la capacité de contrôle démocratique et public des instances privées qui régulent le sport aujourd'hui peut exister seulement au niveau européen. On peut donc dire que le sport est un exemple particulièrement pertinent

⁸ L'arrêt Bosman, rendu le 15 décembre 1995 par la Cour de Justice des Communautés Européennes, considère que les règlements de l'UEFA, en particulier ceux qui imposent aux clubs des quotas liés à la nationalité des joueurs, sont contraires aux dispositions du traité de Rome concernant la libre circulation des travailleurs entre les Etats membres.

d'un domaine où l'UE a une justification très forte pour intervenir et remplacer les Etats qui n'ont plus la capacité d'exercer un rôle d'influence et de décision. Ce qui fait du sport un des domaines les plus évidents dans lesquels l'UE peut agir en tant qu'entité, peut-être plus à l'heure actuelle que la sphère économique ou diplomatique.

LE SPORT PEUT-IL JOUER UN RÔLE DANS LA CONSTRUCTION D'UNE IDENTITÉ EUROPÉENNE?

PHILIPPE LE GUEN

Directeur, Association Jean Monnet

La création dans les années 1950 de la première Communauté européenne, celle du Charbon et de l'Acier, par les « Pères fondateurs », Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide De Gasperi, Paul-Henri Spaak et les autres, était essentiellement motivée par la création d'un espace de paix et de liberté durable au sein de ce continent européen qui n'avait connu que des guerres fratricides tout au long de son histoire, et dont certains pays subissaient encore des régimes dictatoriaux.

Dans les soixante ans d'histoire de cette Communauté, devenue aujourd'hui Union européenne (UE), a-t-on vu naître parmi les Européens une identité dans laquelle ils pourraient se reconnaître ? Force est de constater que les citoyens européens du 21^e siècle continuent de s'identifier avant tout à leur pays d'origine et n'ont toujours pas conscience d'une identité commune. Cela même si dans certains cas ils reconnaissent une appartenance à un espace européen commun, à une forme de « citoyenneté » particulière, conférée par le fait de vivre dans un des États membres de l'UE et reconnaissable à quelques symboles (drapeau européen sur les plaques d'immatriculation des véhicules, passeport de couleur bordeaux commun à tous les États, sigle européen sur les produits labellisés, etc.), ainsi qu'à un socle de lois et de règles communes. Et bien sûr, dans les 17 États qui l'utilisent, les billets et pièces de la monnaie commune

européenne, l'euro. Mais, ces symboles et ces règles, aussi importants qu'ils soient, ne suffisent pas, loin s'en faut, à créer chez le citoyen d'un Etat membre de l'Union le sentiment d'être détenteur d'une identité supplémentaire, qui découlerait de cette appartenance à l'UE.

Selon une enquête Eurobaromètre datant de 2009, pour les Européens, l'identité européenne est avant tout représentée par les valeurs démocratiques (47%), la géographie (36%) et une histoire commune (26%). Mais les Français par exemple se sentent d'abord français (« tout à fait » à 80%) puis « habitants de leur région » (65%), et ensuite « européens » (33%) au même titre que « citoyens du monde » (35%). Ceci est aussi vrai pour nos voisins. En général, les Européens se sentent davantage attachés à leur pays (92%), à leur région (88%) ou à leur ville (87%) qu'à l'Europe. La construction européenne souffre donc encore pour une majorité de citoyens d'un déficit de sens. Le faible taux de participation aux dernières élections européennes semble bien en être l'illustration.

Ce phénomène est particulièrement accentué en matière de compétitions sportives. A chaque grand rendez-vous international, quel que soit la discipline sportive concernée, on observe des cohortes de fans et supporters arborant les couleurs de leur pays et de leur équipe nationale, mais ne brandissant jamais de drapeau bleu étoilé, qui n'est d'ailleurs que très rarement présent dans les stades, sauf peut-être pour rappeler que des fonds européens ont participé à sa construction..

Pourtant, peut-être sans le savoir, les Européens partagent un socle commun de valeurs fondamentales : paix, tolérance, respect, dignité, égalité, partage et solidarité. Ce sont ces mêmes valeurs fondamentales que l'on retrouve dans le sport. Car le sport a la faculté de rassembler des personnes les plus diverses, de tous âges, sexes, origines, cultures, milieux sociaux, confessions religieuses ou préférences sexuelles, dans un jeu commun, où chacun participe de manière égale et dans le respect de l'adversaire.

L'Europe d'aujourd'hui est bien différente de celle des Pères fondateurs. L'espace s'est élargi, les frontières semblent

repoussées à l'infini et surtout l'ordre des choses imposé par l'après-guerre s'est profondément bouleversé après 1989 et la chute du Mur de Berlin. Cette dimension identitaire européenne, qui n'est toujours pas entrée dans la conscience collective des citoyens de l'Union, pourrait-elle se révéler également grâce au sport ? Personne en Europe ne reste indifférent au sport. Les disciplines sportives ont pris une place très importante dans la vie des citoyens, et une place prépondérante, voire incontournable dans les médias. Nul n'ignore aujourd'hui le nom de tel ou tel champion local ou national, souvent élevé par les médias au rang de star mondiale ou « globalisée ». Cette globalisation, renforcée par internet (qui permet de suivre facilement, de chez soi et en temps réel, les prouesses d'un basketteur espagnol évoluant en NBA ou d'un hockeyeur tchèque basé au Canada) semble ne pas profiter à la diffusion de cet esprit européen. Et paradoxalement, ce sont bien souvent les sentiments patriotiques nationaux qui sortent davantage renforcés par cette offre médiatique quasi-permanente en matière sportive.

Serait-il possible, par la création par exemple d'un espace européen du sport, reconnu et promu par les médias européens, de susciter un jour auprès du public un attachement à l'Europe au moins équivalent à celui exprimé pour les « patries » nationales ou régionales ?

Selon le cinéaste allemand Wim Wenders, « *Il n'y aura pas d'entité européenne, pas de lien réel, tant que nous ne parviendrons pas à donner, à voir nos propres mythes, nos sentiments, notre histoire.* » Le sport est particulièrement riche en matière de grands mythes, d'efforts, de records et de dépassement de soi. Or, jusqu'à présent seules les consciences collectives nationales sont impactées par les grandes légendes sportives. Ainsi, trop peu de personnes ont pris conscience que les résultats des Européens dans les compétitions internationales placent l'UE en de nombreuses occasions au premier rang mondial. Lors des derniers Jeux Olympiques de Londres, 22 pays de l'UE ont ensemble remporté 92 médailles d'or (contre 87 en 2008), dépassant ainsi la Chine et les États-Unis (38 et 46 médailles d'or, respectivement). Parmi les dix premières nations, on trouve cinq pays membres de l'UE, dont un, la Grande-Bretagne, sur la 3^e marche du podium ! N'est-ce pas là un bel exemple qui devrait

motiver la création d'un sentiment d'appartenance, d'identité et surtout de fierté de la part des citoyens de l'UE ?

Construire une citoyenneté européenne sur le long terme, passe également par l'enseignement d'une véritable éducation civique européenne qui ne se limite pas à la connaissance des institutions ou de l'acquis communautaire. L'éducation, l'information et la formation continue jouent un rôle-clé en la matière. Il ne s'agit en aucun cas de remplacer, mais d'enrichir, d'ajouter une strate, une dimension, un espace nouveaux à l'identité propre de chaque individu. Le sport, par les valeurs qu'il véhicule, enseignées aux sportifs dès le plus jeune âge, et qui sont les mêmes que les valeurs fondamentales de l'UE, constitue ainsi un vecteur d'éducation à la citoyenneté européenne de première importance.

L'impact du sport et des activités sportives est largement reconnue à travers l'UE. Pas moins de 40% des Européens affirment pratiquer une activité sportive au moins une fois par semaine. Outre l'amélioration du bien-être physique et mental, le sport rassemble aussi de nombreuses personnes au sein d'organisations et d'associations qui génèrent des réseaux culturels et sociétaux. Les quelque 700 000 associations sportives recensées dans les pays de l'UE et les 35 millions de bénévoles qui, chaque jour, participent à leur bon fonctionnement, sont là pour nous le rappeler.

Et si le sport, jusqu'à très récemment, ne pouvait être véritablement considéré comme une compétence communautaire, mais uniquement du ressort des Etats membres, il est néanmoins fortement lié à divers domaines qui relèvent indirectement des politiques de l'UE telles que la santé, la politique audiovisuelle, l'éducation, la formation et la jeunesse. Il peut donc contribuer aussi à forger un sentiment d'appartenance et d'identité européenne, au même titre que les autres grands domaines d'intervention des politiques communautaires.

Le sport permet un rapprochement entre des cultures et des nationalités différentes. Il contribue aussi à l'intégration sociale des personnes handicapées, des personnes marginalisées ou exclues, ou encore des minorités. Car il doit être accessible à tous, sans distinction.

La dimension communautaire a tendance à gagner une importance croissante dans le mouvement sportif : par l'application du droit de la concurrence au sport considéré comme une activité économique, la reconnaissance par le droit communautaire de l'autonomie du mouvement sportif, la libre circulation des sportifs professionnels, la protection des jeunes, la santé, la formation, ainsi que par la reconnaissance de la fonction sociale du sport, de l'importance du bénévolat dans le secteur sportif, sans oublier bien sûr la lutte contre le dopage. Mais encore une fois, les citoyens de l'Union, et au premier rang d'entre eux, les responsables et bénévoles qui œuvrent au sein des structures sportives, ne semblent pas toujours très bien informés sur ce que l'Europe peut faire en matière de sport.

L'article 165 du traité de Lisbonne donne désormais à l'UE une compétence pour appuyer, coordonner ou compléter l'action des Etats membres dans ce domaine. Son entrée en vigueur possède une grande signification: pour la première fois dans l'Histoire européenne, le sport devient une compétence communautaire. Il faudrait absolument lancer une grande campagne de communication dans tous les Etats membres sur l'importance de cette nouvelle compétence européenne accordée par le traité.

Selon l'article 165 du traité : *« L'Union contribue à la promotion des enjeux européens du sport, tout en tenant compte de ses spécificités, de ses structures fondées sur le volontariat ainsi que de sa fonction sociale et éducative. L'action de l'Union vise à développer la dimension européenne du sport, en promouvant l'équité et l'ouverture dans les compétitions sportives et la coopération entre les organismes responsables du sport, ainsi qu'en protégeant l'intégrité physique et morale des sportifs, notamment des plus jeunes d'entre eux. »*

Certes, le traité ne mentionne pas le sport comme vecteur de développement du sentiment d'appartenance à l'UE et d'identité européenne, mais sans le dire de manière explicite, le fait d'être entré dans le champ des compétences communautaires, va y contribuer très certainement, tout comme depuis plus de 25 ans, le programme d'échange Erasmus a contribué à forger un esprit européen chez les étudiants et universitaires aux quatre coins de l'Union.

Ainsi, cela se traduira très vite par deux conséquences pratiques :

- Le lancement prochain d'un « programme Sport » communautaire pour apporter un soutien financier aux organisations actives dans le secteur.
- Le financement par des fonds européens de projets à dimension sportive qui pourraient rapprocher le sport et son impact social auprès des citoyens européens.

Un tel programme sera un instrument-clé pour promouvoir les valeurs sociales du sport. Mais pour ce faire, encore faudra-t-il que ce programme sorte de l'anonymat et que des projets émergent au sein des groupements sportifs. Les thèmes de travail ne manquent pas : lutte contre le dopage dans le sport amateur, promotion de l'inclusion sociale, égalité des sexes et amélioration de la santé des Européens font partie des éléments-clés qui seront traités dans la nouvelle politique sportive de l'UE.

Pour la période 2012-2013, la Commission a prévu de financer 12 actions préparatoires dans le domaine du sport et en 2014, elle espère lancer sa première politique sportive complète. Toutefois, des doutes ont été exprimés concernant les fonds dont disposerait la Commission pour financer cette nouvelle politique suite aux réductions des contributions des Etats membres au budget de l'UE. Gageons que les décideurs européens sauront doter ce programme à la hauteur qu'il mérite, car les perspectives de retombées positives sont considérables. Le sport touchant de près ou de loin tous les citoyens, il a ici un vecteur de diffusion et d'appropriation de l'identité européenne qui, si les choses se passent bien, sera bien plus positif et efficace auprès du public que certains programmes pour le moins confidentiels et réservés à quelques « happy fews ».

« LE SPORT, UN MIROIR GRANDISSANT DE NOS SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES »

JEAN-MARC ROIRANT

Président du Forum Civique européen

Qu'est-ce qui caractérise à vos yeux aujourd'hui le fait d'être citoyen européen ?

La crise que traverse la construction de l'Union européenne (UE) amène à s'interroger sur la notion de citoyenneté qui devrait y correspondre, et sur les tentatives de réponses qui s'élaborent actuellement.

L'histoire de l'Europe depuis deux siècles nous enseigne que nous construisons et exerçons chacun notre citoyenneté comme un tout, avec ses trois dimensions : démocratique (la façon dont on est écouté et entendu), économique (et particulièrement l'emploi) et sociale (les politiques publiques qui nous permettent l'accès effectif aux droits fondamentaux).

Avec la crise, la construction européenne autour de la seule dimension économique et monétaire a des conséquences majeures pour la citoyenneté européenne. Son absence de réalité est révélée crûment par la crise que nous traversons. Cela pose les enjeux pour ceux qui, comme nous, souhaitent un avenir européen partagé pour tous les résidents de l'UE.

En cette période de crise, le fait de renvoyer à l'espace national les attentes démocratiques et sociales alors que les politiques économiques s'appliquent à l'échelle européenne

signifie que les pays les plus riches décident avec leurs moyens, et que les pays les plus pauvres subissent avec les leurs. Ainsi, les règles actuelles gouvernant l'espace économique unifié ne permettent aux pays en difficulté de réagir, pour l'essentiel, qu'au travers d'un *dumping* fiscal et social. Lorsque les déséquilibres économiques durent depuis déjà une décennie, les problèmes d'apurement du passé s'ajoutent aux problèmes récurrents de dégradation de la compétitivité.

Conscients des dégâts qu'a produit la gestion de la crise telle qu'elle a été décidée et mise en œuvre ces dernières années, plusieurs dirigeants en Europe proposent depuis quelques mois de re-légitimer les institutions européennes par des propositions sur leur mode de fonctionnement (choisir le Président de la Commission européenne parmi la majorité élue au Parlement européen, etc.). Le pilier social de la citoyenneté n'est ni mentionné, ni traité, mais totalement ignoré.

Comment promouvoir alors la citoyenneté européenne ?

La citoyenneté européenne nécessite une cohérence entre les trois dimensions : démocratique, économique et sociale. Les différents niveaux institutionnels ne seront légitimes que si les citoyens perçoivent comment, chacun et tous ensemble, ils contribuent à assurer leur pleine citoyenneté.

Une citoyenneté réellement démocratique est la clé de la sortie des crises et de la relance du projet européen. Pour nous, la légitimité démocratique de l'UE implique, d'une part, que les institutions bénéficient de la confiance des citoyens et puissent obtenir leur engagement actif vis-à-vis du projet européen et, d'autre part, que tous les acteurs de la société civile participent pleinement à la vie démocratique de l'Union.

Lorsqu'on refuse la dimension sociale, il ne faut pas s'étonner que les citoyens cherchent à traiter cette question au niveau national et, au vu des difficultés, de plus en plus au niveau infra national, les territoires se sentant plus riches ne voulant plus partager avec les territoires moins fortunés. Il ne faut pas davantage s'étonner que la question nationale devienne une question nationaliste minée par la tentation xénophobe. Le mot social n'est pas un « gros mot ». Les politiques publiques

européennes doivent assurer les moyens de l'accès aux droits fondamentaux pour tous les résidents en Europe. C'est la base d'une citoyenneté européenne à construire. Il est temps que les décideurs européens l'entendent !

Quel rôle attribuez-vous au sport dans la société actuelle : plutôt rassembleur ou facteur de division ?

Au-delà de la pratique, le sport est un lieu d'expression de la fierté collective et permet le relâchement des émotions que notre société de la performance réprouve au quotidien. Rassembleur et porteur de valeurs citoyennes, le sport, mieux que l'économie ou la politique, peut fonctionner comme un ascenseur social pour des jeunes adultes issus de l'immigration. Il existe donc des parcours et une reconnaissance de la réussite. Mais il ne faut pas oublier que le racisme reste présent dans les stades et sur les terrains, et que des joueurs d'origine étrangère peuvent très fréquemment être renvoyés à leur différence.

Le monde du sport est un miroir grossissant de nos sociétés contemporaines, animées par la course à la performance et la rage de vaincre dans un monde en proie à la compétition généralisée. Le sport moderne est né avec la révolution industrielle. En dépit des valeurs humanistes prônées par l'olympisme et mises en œuvre dans le monde associatif, il serait vain d'imaginer que le sport puisse échapper aux tensions qui travaillent la société contemporaine. La violence et les discriminations, le règne de l'argent comme modèle de réussite, traversent un univers longtemps représenté à travers les vertus qu'il défend : le mérite, l'effort, le respect des règles.

Selon vous, le sport peut-il contribuer à la construction d'une citoyenneté européenne?

Au-delà des manifestations sportives internationales dans les domaines du sport de performance, et grâce à la mise en réseau d'associations engagées dans la promotion du sport pour tous, on assiste ces dernières années à une structuration du secteur au niveau transnational. En parallèle du Comité international Olympique qui privilégie l'élite, des organisations comme l'*International Sports and Culture Organisation* (ISCA) ou

l'European Non-Government Sports Organisations (ENGSO) rassemblent des associations de promotion du sport pour tous dans plusieurs pays européens et au-delà, favorisent la coopération entre organisations et contribuent à la diffusion des bonnes pratiques.

S'appuyant sur ce travail de coopération et de structuration, ces organisations représentatives développent également une action de plaidoyer et de participation au débat politique, contribuant ainsi au développement d'une vision paneuropéenne autour du sport comme vecteur de citoyenneté.

UTILISER LES SYMBOLES EUROPÉENS DANS LE SPORT

FABIEN CAZENAVE

Blogueur européen

Notre rapport au sport est très différent en Europe suivant la pratique suivie, notre milieu social ou le pays dans lequel nous vivons. De plus, le sport a accompagné le phénomène national à la fin du XIXe siècle, ce qui explique en partie le fait qu'il n'y ait pas ou peu de rencontres sportives entre l'Europe et les autres continents.

Les rencontres sportives organisées dans les pays peuvent aussi être l'occasion d'affirmer son identité locale face à celle considérée comme moins légitime au niveau national. On peut prendre ici l'exemple du football en Italie. On y supporte avant tout sa ville (voire son quartier) et on suit peu l'équipe nationale, la *Squadra Azzurra*... sauf quand on vit à l'étranger. Mais le sport est un tel phénomène de catharsis que même en Italie, la victoire de l'équipe nationale à la Coupe du Monde de Football en 2006 a transcendé les barrières idéologiques et créé un véritable engouement national, même chez les dirigeants des partis séparatistes du Nord du pays.

Le sport a le potentiel par conséquent pour transcender les espaces publics nationaux et créer un véritable sentiment européen.

La tentation de créer des équipes européennes

L'une des solutions consisterait à créer une rencontre où c'est l'Europe qui joue. Dans la Ryder Cup, les golfeurs américains et européens jouent en équipe pour leur « pays ». Même pour l'équipe européenne, ce sentiment d'appartenance à un collectif existe aussi bien chez le public que pour les joueurs. Cependant, il y a une limite à la création d'équipes européennes dans leur légitimité à jouer de manière continentale et non plus nationale.

Le sport est organisé sur la base de rencontres sportives entre clubs nationaux puis entre nations. Le principal écueil serait de faire disparaître l'échelon national au profit de l'échelon européen. On n'imagine pas voir aux Jeux Olympiques une compétition où il n'y aurait aucun représentant de son pays sous prétexte qu'aucun de ses athlètes n'a pu battre au moment des qualifications ceux des autres nations européennes. Que cela soit pour les pays à fortes traditions sportives ou pour ceux qui ont retrouvé leur indépendance récemment, ce sentiment de dépossession risquerait d'être le symbole de la fin de la diversité en Europe. Ce qui fait pourtant notre richesse.

Utiliser les symboles européens : le drapeau et l'hymne

Un moyen existe pourtant : utiliser des symboles européens, complémentaires aux symboles nationaux mais ne les remplaçant pas. On peut prendre pour exemple l'équipe irlandaise de rugby jouant aujourd'hui ses rencontres internationales à Dublin après avoir écouté deux hymnes : l'« *Amhrán na bhFiann* » irlandais et *Ireland's call*, l'hymne de la fédération regroupant la République d'Irlande et l'Irlande du Nord, membre du Royaume-Uni.

L'Europe a la chance de posséder des symboles reconnus par toutes ses institutions (UE et Conseil de l'Europe) et appréciés par l'ensemble des populations, à en croire les différentes études sur le sujet. Le drapeau européen est aisément reconnaissable partout dans le monde et l'hymne européen n'a pas de paroles privilégiant une partie du public sur l'autre. C'est pourquoi nous devrions réfléchir à ce que l'hymne européen soit joué en plus de l'hymne national pour les rencontres opposant une équipe européenne à

celle d'un autre continent. L'objectif est de faire en sorte que les Européens apprennent à soutenir l'équipe leur ressemblant le plus, au-delà de liens historiques et familiaux pouvant déjà exister, dans les grands événements sportifs mondiaux.

Pour permettre l'appropriation européenne au niveau local, il faut présenter la dimension européenne comme quelque chose de positif. On peut ainsi s'inspirer de ce qui se fait en Italie. Les supporters italiens poussent leur équipe à conquérir le « Scudetto », pour obtenir le titre de champion. Il s'agit en fait de l'écusson aux couleurs de l'Italie que le champion portera l'année suivante sur son maillot. Nous pourrions ainsi soutenir la création d'un « Scudetto européen » pour les champions d'Europe d'une discipline sportive, à l'instar du cyclisme sur route, où les champions du monde portent un maillot distinctif jusqu'à la compétition suivante.

« LE SPORT DEVRAIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN FESTIVAL »

RADOMIR SPOK

Directeur exécutif, Europeum – Institute for European Policy

Quels sont les attributs qui définissent, selon vous, la citoyenneté européenne ?

On peut définir la citoyenneté européenne d'après les dispositions contenues dans les traités européens. Il s'agit tout d'abord du droit de voter ou de se présenter lors des élections européennes, ainsi que du droit à obtenir une protection de la part des Etats membres autres que l'Etat dont on est originaire. Les autres droits recouvrent celui d'adresser une pétition au Parlement européen et, peut-être un des plus importants pour tous, le droit pour chaque citoyen européen de voyager librement à travers l'UE. Un dernier droit relativement évident est celui de résider ou de s'installer dans tous les Etats membres de l'UE. Le traité de Lisbonne a fait de la Charte des droits fondamentaux un document juridiquement contraignant pour toutes les institutions gouvernementales et les Etats membres. Même s'il est difficile de prédire la façon dont ces droits fondamentaux vont être appliqués en pratique, il est maintenant sûr que chaque citoyen est protégé par cette Charte.

Bien sûr, certains droits sont plus utilisés que d'autres par les citoyens, comme le droit de voyager et déménager dans d'autres pays, alors que d'autres sont utilisés dans une moindre mesure. Par exemple, l'usage du droit de vote pour élire les députés européens est souvent décrit comme un test démocratique, alors

que les résultats de ces élections reflètent rarement la composition de la Commission européenne. C'est l'une des raisons pour lesquelles les élections parlementaires ne sont pas perçues comme quelque chose de crucial par les citoyens européens.

Diriez-vous alors que les citoyens ne se voient pas eux-mêmes comme « Européens » ?

C'est une question assez théorique, pour les universitaires ou les enseignants spécialisés dans l'étude des nationalismes, de l'identité et de la politique en général : comment trouver une définition d'une nation politique ? Existe-t-il une nation européenne ? Ce sont en effet des termes qui posent de nombreux problèmes, et l'Histoire par exemple ne plaide pas en faveur d'une Nation européenne. D'autre part, il existe de nombreux points nouveaux qui permettent de rapprocher le concept de citoyenneté européenne des citoyens. Selon moi, le droit de voter aux élections du Parlement européen en est un, mais ce processus n'est pas encore achevé. Nous demeurons au milieu de la route pour le moment.

Comment compléter ce processus ?

Cela tient d'abord aux cadres institutionnels et aux réformes de l'UE toute entière et bien sûr c'est aussi une question politique liée à la finalité de l'UE.

C'est évidemment une bonne chose de promouvoir la citoyenneté européenne, parce que les citoyens sont relativement peu informés de tout ce qui touche aux problématiques européennes. Peu d'informations circulent parmi eux concernant la manière dont l'UE fonctionne et les droits qu'ils ont au quotidien. Selon les statistiques publiées par la Commission européenne, 12 millions de personnes vivent dans un Etat membre de l'UE qui n'est pas le leur. Cela signifie qu'au moins 12 millions de personnes doivent au moins connaître leurs droits concernant la résidence, et les connecter à leurs autres droits liés à la santé, la sécurité sociale ou les retraites. C'est pourquoi il est très important pour les gouvernements ou les institutions européennes de communiquer vers les citoyens européens au sujet de leurs droits. Par exemple, ce serait une bonne idée de mettre en place des points d'information pour les citoyens dans chaque pays, ou une ligne

téléphonique qu'ils pourraient appeler pour obtenir les informations souhaitées.

L'autre notion clé de notre publication est le sport : selon vous, quel rôle joue-t-il dans notre société ?

Le sport en général joue un rôle très important, comme l'illustre la devise de l'Empire romain, « *Du pain et des Jeux* ». Elle est toujours valable à l'heure actuelle. En premier lieu, il faut distinguer le niveau local et amateur du sport professionnel et de haut niveau. Si on regarde le sport au niveau local et amateur, il s'agit bien de quelque chose qui crée du lien entre les gens. Le sport les rassemble à travers une expérience commune, ce qui est très positif. Sous l'angle professionnel, les choses sont différentes. Bien sûr, cela dépend beaucoup des gens et de la façon dont ils perçoivent le sport, ainsi que du type de sport. Pour certains, cela peut être un levier qui renforce leur perception du nationalisme : si je m'identifie à mon équipe nationale et que je me projette en elle, lorsqu'elle gagne, je gagne aussi. C'est un phénomène que nous pouvons constater dans le football, qui est le sport le plus répandu dans le monde. Lorsque l'équipe nationale est en compétition, on peut même observer des excès, avec des fans prenant le sport comme prétexte pour commettre des violences, mais ils ne constituent pas une majorité. Cela reste une perception minoritaire du phénomène de communauté dans le sport.

Même dans le football, on peut trouver de plus en plus de caractéristiques unificatrices. Dans certains des meilleurs clubs d'Europe, il est parfois difficile de trouver des joueurs issus du pays du championnat en question. C'est ainsi que les principes et sentiments nationalistes disparaissent lentement. L'exemple typique est celui d'Arsenal⁹ : à une époque, il n'y avait aucun joueur anglais. C'est une assez bonne illustration de la manière

⁹ Club de football professionnel basé à Londres qui dispute le championnat de première division anglaise.

dont l'identité nationale s'efface pour être remplacé par une identité sportive, régionale ou même locale.

Une autre étape décisive à mon sens est l'arrêt Bosman dont la principale conséquence est l'abolition des quotas de joueurs étrangers dans les équipes de football. D'après moi, cet arrêt crucial, ainsi que tout ce qui s'est passé au cours des vingt dernières années en Europe dans le domaine du football, illustre parfaitement le droit de voyager et de travailler librement dans l'UE.

Précisément, pensez-vous que le sport pourrait être utilisé dans le processus de construction d'une citoyenneté européenne ?

Ce n'est probablement pas un levier direct, mais il existe plusieurs manières possibles pour ne pas percevoir le sport au niveau national comme une lutte ou une bataille. A mon sens, le plus important, pour les médias et le discours public, est de décrire le sport davantage comme un festival. Pendant la Coupe du Monde en Allemagne, en 2006, c'est exactement ce que l'on ressentait : il n'y avait pas de supporters extrêmes, tout l'événement était tourné vers la joie, l'expérience commune et la communication entre les supporters des différents pays. Une autre idée qui est sortie il y a quelques mois a été émise par le Président de l'UEFA Michel Platini : organiser l'Euro 2020 dans treize villes d'Europe. A mes yeux c'est aussi une excellente idée pour promouvoir un événement sportif en tant qu'événement réellement « Européen ».

Ainsi, vous recommanderiez aux institutions européennes de ne pas utiliser directement le sport mais d'agir sur sa perception par les citoyens ?

Comme je l'ai dit, le sport devrait être considéré comme un festival plutôt que comme une stricte compétition entre les Etats. Aussi je pense que le sport a un énorme potentiel pour tous les citoyens, en particulier pour les jeunes. C'est une excellente façon d'amener les gens dans un seul endroit et de les faire communiquer entre eux, en particulier en ce qui concerne les championnats de jeunes, dans n'importe quel sport. C'est une

réelle opportunité. Le sport est donc un bon outil pour communiquer et rassembler la population : il peut véritablement devenir quelque chose qui réunit les gens.

Donc, si les associations et institutions sportives manifestent un intérêt envers une coopération avec les institutions européennes, alors celle-ci peut avoir un sens. Si elle est fondée sur un effet gagnant-gagnant, alors ce sera positif.

« RAPPROCHER L'EUROPE DE SES CITOYENS »

EMILIE LOUIS

Rédactrice en chef, Toute l'Europe

S'il est des événements qui font vibrer la fibre patriotique en chaque citoyen, ce sont bien les événements sportifs. Nos concitoyens ne se sont-ils pas sentis plus Français que jamais lorsque les Bleus ont remporté la Coupe du Monde de Football en 1998 ? Et nos voisins ibériques, plus Espagnols lorsqu'en 2006 leur équipe nationale a remporté le Championnat du Monde de Basket-ball ? Qui, mieux que les Hongrois, connaît Tamás Kásás, capitaine de l'équipe de polo longtemps tenante du titre olympique ?

Doit-on pour autant en déduire que le sport n'est qu'un enjeu national, que nul ne peut s'enflammer pour la victoire d'un Européen qui aurait battu un Français, par exemple ? Le traité de Lisbonne a fait du sport un domaine de compétence européenne. L'arrêt Bosman avait dès 1995 démontré la nécessité d'une gestion communautaire des questions liées au sport professionnel. Mais encadrement juridique et sentiment européen ne vont pas de pair. De même que sport ne rime pas toujours avec compétition. Faire naître chez 500 millions de citoyens vivant dans les 27 pays de l'Union un sentiment d'appartenance à une seule et même entité est un objectif poursuivi par de nombreux Européens convaincus, et ce depuis les Pères fondateurs.

La crise économique, financière et sociale que traverse l'Europe, le repli des Etats membres sur eux-mêmes et la montée des nationalismes ont démontré l'incapacité du projet politique à

créer et stimuler la solidarité et la citoyenneté européenne. Le sport serait-il ce chaînon manquant ?

Citoyenneté européenne et identité nationale ne sont pas incompatibles

Citoyenneté, sentiment européen, identité européenne... autant de notions débattues et trop souvent considérées comme interchangeables. Si la citoyenneté recouvre tout un ensemble de droits et devoirs acquis par la nationalité, et donc par la capacité légale à vivre sur le territoire européen, l'identité européenne s'attache à des valeurs bien différentes. Quant au sentiment européen, il relève de mon point de vue bien plus d'un attachement, d'une croyance en un projet commun, économique pour certains, mais fondamentalement politique, qui ferait de l'ensemble de nos pays rassemblés une entité plus forte et plus soudée, solidaire. Néanmoins, il est indéniable que la crise de la dette a démontré la faible capacité de l'Europe à préserver ce sentiment chez des populations mises en difficulté.

Quant à l'identité, si elle peut être définie comme « la reconnaissance de ce qu'est un individu, par lui-même ou par les autres », comment savoir quels critères précis pourraient définir l'existence de cette identité chez tel ou tel citoyen ?

Trop souvent l'identité européenne a été construite en opposition à l'identité nationale. Le sentiment d'appartenance à un pays, et la fierté même, ne doivent pas être confondus avec du nationalisme, et ressentir un sentiment d'appartenance à l'Europe n'implique pas pour autant abandonner ou aliéner son identité nationale.

En affirmant devant le Parlement européen que « *L'Europe sera chrétienne ou ne sera pas* », détournant les mots de Robert Schuman, prononcés à une autre époque et dans un autre contexte, le Premier ministre hongrois Viktor Orban a récemment mis en lumière la difficulté de l'Europe à définir son identité. Et si l'identité européenne résidait moins dans ce qui nous rapproche que dans ce qui nous différencie ? Si ce sentiment était créé non pas par nos points communs, mais par la rencontre de nos particularismes ?

Si on clame haut et fort dans de nombreux Etats membres que le multiculturalisme a été un échec, il serait bon de reconnaître que la définition d'un « stéréotype européen » pourrait tout autant être une erreur. Certes l'Europe a des valeurs communes, nobles, et qu'il faut défendre, mais les porter ne signifie pas nier les histoires, religions, croyances, attachement des citoyens d'un continent qui a connu des vagues migratoires importantes et des événements marquants tout au long de son histoire.

Le sport, comme la culture, peut être facteur d'identité européenne

Dès lors, s'il faut chercher pour stimuler ce sentiment européen les facteurs qui rapprochent au lieu de diviser, le sport peut évidemment être évoqué. Le sport en tant que loisir, dans sa fonction éducative, pourrait ainsi s'appuyer davantage sur la mobilité offerte par l'Union européenne (UE). L'enseignement du sport ne s'organiserait plus seulement en structures ou clubs locaux, mais aussi en organisations transfrontalières, voire tout à fait européennes.

Pourquoi ne pas imaginer un centre de formation de football européen ? Pourquoi ne pas permettre à des athlètes de partir en stage d'été dans un autre pays ? Si l'identité est un peu également le vivre ensemble, alors le « faire du sport ensemble » ne peut que favoriser cette identité. En cela l'Europe peut utiliser le sport, qui a toujours autant de succès notamment auprès des plus jeunes, pour créer des programmes d'échanges dédiés, qui pourraient par exemple remplacer les jumelages de villes peut-être un peu désuets. Elle pourrait également faire appel à ces ambassadeurs de choc que sont les grands sportifs (qui ne connaît pas le Britannique David Beckham, l'Espagnol Rafael Nadal ou l'Allemand Michael Schumacher ?) pour promouvoir ses valeurs. Si le sport est le « nouvel opium du peuple », alors utilisons-le pour rapprocher l'Europe de ses citoyens.

Le sport peut donc s'inspirer amplement de la culture, qui a le mérite d'être rarement compétitive. L'ouverture interne des frontières de l'UE a permis aux citoyens de se déplacer, et parmi eux les artistes, qui élargissent désormais leur tournée au-delà de leurs frontières nationales, sont invités à travailler avec des

collègues européens dans le cadre de programmes financés par l'UE, et continuent bien souvent d'exister grâce à ce soutien.

La compétition a, par nature, plutôt tendance à élever les barrières entre peuples qu'à les abaisser. Réunis derrière un club, une ville, *a fortiori* un pays, supporters (et simples citoyens lors des compétitions internationales) ne pensent plus avec l'adversaire, mais contre. Les compétitions opposant les équipes nationales en sont (parfois) la plus cruelle des incarnations : le voisin européen devient l'ennemi à abattre pour décrocher sa place en finale ou pour empocher la coupe. Comment expliquer qu'au 21^e siècle on entonne encore, la main sur le cœur, les hymnes en ouverture des matchs de football, comme si 22 hommes ne portaient pas faire le jeu, mais la guerre ?

Difficile dès lors d'imaginer que les citoyens puissent s'enthousiasmer pour les bons résultats de leurs voisins. Chez Tuteurope.eu, nous nous amusons lors des Jeux Olympiques à publier un classement européen des médailles, non seulement pour comparer les Etats membres entre eux, mais surtout pour imaginer ce que donnerait au classement mondial une équipe européenne composée des meilleurs éléments européens. Unie dans la diversité, cette équipe aurait certainement de l'allure. Bien entendu son score ne serait pas l'addition des scores nationaux, et son nombre d'athlètes serait limité. Mais l'Europe est un continent vaste et riche, et la constitution d'une délégation qui représenterait l'UE, aux JO par exemple, permettrait de rassembler 500 millions de citoyens derrière un hymne, un « drapeau », une équipe. La Ryder Cup oppose déjà l'Europe aux Etats-Unis. Pourquoi ne pas faire dans d'autres disciplines ce que le golf fait depuis presque un siècle ?

« C'EST À TRAVERS LES ÉCHANGES ET LA MOBILITÉ QUE SE CONSTRUIT L'EUROPE »

CLAIRE DHÉRET

Analyste des politiques européennes, European Policy Centre

Comment définiriez-vous la citoyenneté européenne ?

Il me semble important de souligner tout d'abord qu'il n'y a pas d'opposition entre citoyenneté européenne et citoyenneté nationale : il s'agit d'un attribut complémentaire. La citoyenneté européenne se caractérise par un certain nombre de droits, communs à tous les citoyens européens tels que la liberté de circuler au sein de l'espace Schengen, la liberté de travailler dans un pays de l'Union européenne (UE), la possibilité de voter aux élections municipales ou européennes dans un autre Etat membre que son Etat d'origine, ou bien la possibilité de lancer une initiative citoyenne européenne invitant la Commission européenne à présenter une nouvelle proposition législative dans un domaine qui relève de ses compétences. Ainsi, les principales caractéristiques de la citoyenneté européenne sont ces droits et cet accès à un certain nombre de choses qui permettent aux citoyens de s'identifier, pas seulement à leur pays mais à l'UE en général. Mais la citoyenneté européenne ne se limite pas seulement à un nombre de droits. L'idée et tout le travail de la société civile représentant les Européens est que la citoyenneté européenne puisse offrir les outils permettant de participer activement à la vie démocratique de l'UE. C'est dans cette logique que l'initiative citoyenne européenne a été lancée.

A l'heure actuelle, ce sentiment d'identification existe-t-il selon vous ?

C'est très variable. Il ne faut pas généraliser, mais plutôt examiner chaque situation au cas par cas. Certains citoyens européens ont pu bénéficier d'échanges culturels ou professionnels, ont eu la possibilité et la capacité de voyager, de travailler dans un autre pays que leur pays d'origine. Ce sentiment d'appartenance à l'UE et la citoyenneté européenne se sont développés pour cette catégorie de la population. En revanche, pour des personnes qui n'ont pas tellement l'occasion d'être en contact direct avec l'UE ou un autre pays de l'UE, qui n'ont pas forcément conscience de ce que l'UE leur apporte dans leur vie quotidienne, il peut y avoir un problème d'identification et de revendication. Il y a donc un grand travail à faire pour rapprocher l'Europe de cette catégorie de citoyens.

Comment pourrait-on promouvoir cette citoyenneté européenne ? En allant vers les citoyens, en leur expliquant ce que l'UE?

Même si de plus en plus d'informations sur l'UE sont véhiculées aujourd'hui, il est certain que les citoyens n'y ont pas forcément accès, que ce soit par le biais de l'école ou des médias. Et souvent, ces informations sont erronées ou incomplètes. Des efforts sont à faire de ce côté-là.

La mobilité est un autre facteur très important sur lequel insister. Il faut faciliter son accès et la rendre davantage possible, que ce soit dans les domaines culturels, scolaires ou professionnels. Cela permettrait aux citoyens de s'identifier davantage à l'UE. Il me paraît donc très important de maintenir des programmes comme Erasmus, et de continuer à lancer de nouveaux programmes d'échanges.

L'UE doit continuer à financer ce genre de programmes, et pourrait également en faire plus en finançant aussi des chaînes télévisées européennes véhiculant de l'information sur les pratiques des autres pays européens, afin de mettre l'information sur autrui à la portée de tous.

Notre publication place en miroir les notions de citoyenneté et de sport. Quel est votre point de vue sur cette activité, l'une des plus pratiquée au monde ?

Cela dépend avant tout de l'échelle que l'on examine. Au niveau mondial ou européen, il est évident que le rôle du sport est plutôt fédérateur, notamment parce qu'il aide une nation à s'unifier. En revanche, si on regarde l'exemple des équipes de football au niveau national, le sport peut aussi parfois créer des tensions entre les villes ou entre différentes équipes locales. . Cela étant, d'une façon générale, je pense que le sport a un rôle plutôt positif sur une société, parce qu'il aide à apaiser les clivages et les tensions entre les différents groupes sociaux et parce qu'il développe le sentiment d'appartenance à ce que représente l'équipe ou le joueur, c'est-à-dire le plus souvent une nation Mais dans le cas de l'Europe, le sport à l'échelle communautaire pourrait être un bon moyen de lutter contre les replis nationaux.

D'après vous, le sport pourrait-il jouer ce rôle à l'échelle européenne et aider à la construction d'une citoyenneté ?

Pour être honnête, je n'ai pas l'impression qu'aujourd'hui le sport soit un facteur fédérateur au niveau de l'UE, mais c'est une idée intéressante et il pourrait le devenir. Ce serait justement un levier qui pourrait aider à développer ce sentiment de citoyenneté européenne. Par exemple, le développement d'échanges entre les clubs sportifs pourrait donner des résultats intéressants : cela favoriserait à la fois la mobilité, le contact humain et le partage d'information. De plus, comme le font déjà quelques médias, les chaînes télévisées pourraient faire le bilan des médailles européennes au lieu de ne tenir cette comptabilité qu'au niveau national. Dans ce domaine, les médias ont un rôle très important à jouer. Cela serait une première étape avant la création d'équipes européennes, qui me paraît faisable même s'il faut encore voir comment elles pourraient être établies. Cela représenterait un moyen pour que les gens puissent s'identifier à une équipe aux couleurs de l'UE. Je pense que de telles idées pourraient être mises en pratique dans le cadre de l'Année européenne des citoyens 2013.

L'Euro 2020 de football sera organisé simultanément dans treize villes européennes. Ne serait-ce pas là une bonne occasion de communiquer de manière positive sur l'Europe ?

Bien sûr. La future chaîne télévisée européenne que j'appelle de mes vœux pourrait par exemple saisir cette opportunité pour transmettre des informations sur les différents pays visités, la manière dont chacun fonctionne, sa culture, son rapport au sport... Cet événement pourrait être l'occasion idéale pour établir un tel média européen.. Le rôle des médias est d'autant plus crucial que l'on constate que la revendication de la citoyenneté européenne varie beaucoup entre les citoyens, entre les différents groupes sociaux, et même entre différents pays. Si on regarde un pays comme la Grande-Bretagne, où il y a de plus en plus d'euroseptiques, on voit combien la responsabilité des médias et de la classe politique est importante. Si les médias véhiculent un autre type d'information sur l'UE, plus positif, cela changera certainement le regard des citoyens.

Les institutions européennes peuvent-elles également agir ?

Je n'ai pas l'impression qu'il se passe énormément de choses relatives au sport. En particulier en ce qui concerne la Commission européenne, il faudrait mettre davantage en évidence les actions qui sont menées, et souligner le financement de certains programmes qui peuvent avoir un impact indirect sur le sport. Je pense cependant que ce besoin d'être en contact avec d'autres Européens, d'apprendre des langues étrangères, existe vraiment. Ce contact humain est primordial et peut permettre, par le biais du sport notamment, de développer un sentiment d'appartenance. La mobilité, les échanges, sont prépondérants. Il faut favoriser les interactions entre les citoyens.

SE RASSEMBLER AUTOUR D'UN MÊME OBJECTIF

MARGAUX BROUSSE

*Ancienne assistante de recherche chargée de l'identité
européenne, Notre Europe, Institut Jacques Delors*

Jacques Derrida dit de l'identité culturelle européenne qu'elle « se rassemble dans sa propre différence »¹⁰. Plus loin, il ajoute « il faut se faire les gardiens d'une idée de l'Europe, d'une différence de l'Europe mais d'une Europe qui consiste précisément à ne pas se fermer sur sa propre identité et à s'avancer exemplairement vers ce qui n'est pas elle, vers l'autre cap ». Cette ouverture à l'autre, qui caractérise l'identité européenne selon Jacques Derrida, est l'une des valeurs phares du sport. En effet une équipe se rassemble dans sa différence et sort plus riche et plus forte de cette union de valeurs.

Pour Jacques Delors, l'identité européenne est un apprentissage, « dont la découverte peut amener les peuples à avoir plus de mémoire et ainsi, à avoir plus de force pour l'avenir ». Elle passe donc par l'éducation qui est « ce que l'humanité a appris sur elle-même » selon l'ancien Président de la Commission européenne. L'histoire des religions devrait jouer un rôle fondamental parmi les différents apprentissages que nécessite l'identité européenne car elle invite à la compréhension de l'autre, de ses différences, et à son acceptation. De la même manière, le

¹⁰ DERRIDA Jacques, *L'Autre Cap*, Les Editions de Minuit, 1991

sport occupe une place primordiale dans l'éducation et dans l'apprentissage dès le plus jeune âge de la différence de l'autre. « *Apprendre à vivre ensemble c'est apprendre ces différences, vivre avec elles et s'en enrichir* » (Jacques Delors). Quel meilleur exemple que le sport pour illustrer cela ?

Le sport a un tel pouvoir de rassemblement et de partage qu'il serait dommage de ne pas en profiter pour unir davantage les peuples d'Europe. Une équipe européenne derrière laquelle se retrouveraient plus de 500 millions d'Européens serait une belle illustration de l'unité dans la diversité.

On est comme le dit Jacques Derrida, « *européen entre autres choses* ». L'identité européenne ne remplace pas les identités nationales, régionales mais les complète. Par ailleurs, il est important de distinguer le sentiment d'appartenance de l'identité. L'identité c'est un ensemble de valeurs communes aux peuples d'Europe, une inspiration qui fait le lien entre le passé, le présent et le futur. Le sentiment d'appartenance lui, se base sur des projets et des défis communs. Gagner une compétition sportive est un défi commun qui rassemble autour d'un même objectif. Des symboles forts tels que l'ajout de l'hymne européen aux autres hymnes nationaux ou encore du logo européen sur le maillot des joueurs rassembleraient et fortifieraient le sentiment d'appartenance européen. Visons d'abord le sentiment d'appartenance – au risque d'être européen au fil des événements – pour ensuite atteindre l'identité européenne. Nous sommes tous Européens, mais sans forcément en avoir conscience et nous ne nourrissons pas cette identité. Le sport par ce qu'il incarne comme valeurs et sa large audience permettrait de nourrir cette identité européenne.

Pour la majeure partie des citoyens d'Europe, l'UE est loin et complexe. A l'inverse, le sport est pratiqué par 40% d'Européens plus d'une fois par semaine et est parfaitement intégré dans la vie et les pratiques des citoyens. De plus, on dénombre 35 millions de bénévoles impliqués dans les associations sportives. Cette proximité du sport rapproche le citoyen de l'UE par les valeurs que ces deux entités partagent.

L'ouverture aux autres serait pour moi le maître mot de l'identité européenne et c'est bien en cela que le sport a légitimement sa place comme compétence de l'UE.

« DES LIENS À ÉTABLIR ENTRE SPORT ET CULTURE »

TONY VENABLES

Directeur, European Citizen Action Service

2013 a été désignée Année Européenne des Citoyens : comment définiriez-vous la citoyenneté européenne ?

Je pense que la citoyenneté européenne existe, mais qu'elle n'est pas revendiquée avec force par toute la population européenne. Environ 80% de la population des Etats membres se reconnaît comme citoyen européen, mais sans appréhender clairement ce que cela signifie réellement.

Pour répondre à ce questionnement, nous sommes actuellement en train de rédiger une charte destinée à expliquer la citoyenneté européenne. Dans ce document, nous exposons ce que nous estimons être les trois principaux aspects de toute citoyenneté.

En premier lieu, la citoyenneté se compose d'un ensemble de droits. Il n'est pas possible de parler de citoyenneté sans l'égalité des droits.

Ensuite, la citoyenneté se définit par la relation entretenue en tant que citoyen avec un Etat ou avec toute autorité publique : le second pilier de la citoyenneté est donc pour nous l'accessibilité à l'Etat.

Enfin, la citoyenneté comporte selon nous des connotations plus larges que ces deux aspects formels, qui peuvent par exemple recouvrir la société civile, le lien formé entre différentes communautés pour vivre ensemble, des aspects culturels et pourquoi pas le sport ?

Les Européens se reconnaissent donc comme citoyens mais ne revendiquent pas cette citoyenneté ?

C'est exact, et selon moi c'est parce qu'ils n'en savent pas assez sur la signification réelle de la citoyenneté européenne. Un bon objectif pour cette Année Européenne serait donc d'essayer de construire un consensus sur la définition de la citoyenneté européenne, afin que la population puisse se l'approprier davantage. D'après nous, le problème que rencontre la notion de citoyenneté européenne est lié à son contenu. Il s'agit donc d'expliquer et de démontrer clairement de quoi se compose la citoyenneté européenne, avant de conscientiser la population. Le message que nous souhaitons faire passer est que la promotion de la citoyenneté européenne ne consiste pas simplement en un travail de conscientisation mais recouvre aussi des processus conceptuels et de réflexion, qui ne devraient pas être sous la seule responsabilité des spécialistes universitaires.

L'autre notion clé de notre ouvrage est le sport. Il n'a que très récemment été pris en compte par les institutions européennes. Quel rôle peut-il jouer dans notre société actuellement ?

Je pense que toute citoyenneté a besoin de symboles, comme un drapeau, un hymne... On pourrait dire que l'euro est une sorte de symbole de la citoyenneté européenne, même si certains y sont défavorables. Le sport pourrait avoir un rôle similaire, bien que la plupart des symboles relatifs au sport soient plutôt nationaux. Il me semble que la question de l'unité se pose d'ailleurs souvent dans vos travaux, et notamment en se demandant comment créer davantage de symboles européens à travers le sport, car nous n'en avons pas beaucoup actuellement.

Justement, pensez-vous que le sport puisse avoir un rôle à jouer dans la construction d'une citoyenneté européenne, en créant des symboles ou peut-être en contribuant à rassembler les populations ?

Oui, mais cela ne me semble pas si facile. Je ne peux imaginer la création d'équipes européennes, sauf si le public le demande, car le sport doit aussi obéir à des impératifs financiers. Il n'est pas

possible de créer aussi facilement des symboles européens à partir de rien. Il me semble que c'est un processus très lent pour arriver à prendre la direction que l'on souhaite suivre. A mes yeux, le plus important est que personne ne soit forcé de suivre un chemin particulier, parce que cela aurait seulement pour effet de rendre la citoyenneté européenne théorique et artificielle.

Le problème semble se résumer au soutien des citoyens. La citoyenneté ne pourrait exister sans une implication personnelle ?

Tout à fait. Dans le golf, il existe une équipe européenne qui affronte l'équipe américaine, mais c'est un cas relativement unique, qui n'est pas transposé dans d'autres sports. Je ne sais pas pourquoi c'est possible dans le golf et pas ailleurs, mais il me semble que seul le mouvement sportif détient la réponse à cette question.

Cela peut-il être lié à la nature du sport, notamment son fonctionnement fondé sur l'appartenance nationale ?

C'est principalement lié à cela, car le sport est extrêmement compétitif. Nous apprécions d'être en compétition les uns avec les autres et je ne pense pas que quiconque souhaite se débarrasser des équipes nationales. Cela n'aurait d'ailleurs aucun sens en termes de citoyenneté européenne, puisque celle-ci est simplement une extension de la citoyenneté nationale. Selon moi, la question se pose ainsi : souhaitez-vous avoir plus d'équipes européennes chapeautant les équipes nationales ? C'est la seule question envisageable, car cela me paraît désastreux que les Français cessent d'affronter les Anglais ou les Allemands par exemple.

Quelles recommandations pourriez-vous formuler à l'égard des institutions européennes ?

En fait, je ne pense pas que les institutions européennes devraient utiliser le sport. Il me semble en effet que le monde politique et le monde du sport sont vraiment très différents l'un de l'autre. Cela dit, si par exemple la communauté sportive exprime le vœu de mettre en place plus d'activités européennes,

dans ce cas il me semble tout à fait possible et cohérent qu'elle s'adresse aux institutions européennes. Il me semble que ces dernières devraient seulement avoir un rôle facilitateur, sans dicter leur conduite aux différents acteurs.

Comme par exemple pour l'Euro 2020 de football, qui aura lieu dans 13 villes européennes, conformément au souhait de l'UEFA ?

Je ne pense pas que l'on puisse parler d'aide. A mon sens les institutions européennes ne doivent pas faire plus que des suggestions. Le discours que leur tiendrait l'UEFA devrait plutôt être « *Nous avons décidé d'organiser cet événement ainsi, comment pouvons-nous collaborer avec vous afin de le faire fonctionner ?* ». Je pense également qu'il faudrait utiliser les institutions européennes pour construire sur de telles bases ; en tentant d'établir par exemple des liens avec des événements culturels organisés au niveau de l'UE. Je pense que ce genre de liens peut se révéler très utile.

POUR UNE PLUS GRANDE AFFIRMATION DES SYMBOLES EUROPÉENS

AURÉLIEN CARON

Président des Jeunes Européens de France

Avoir une même identité signifie en premier lieu, le partage de valeurs communes. L'identité européenne se serait donc construite autour de valeurs telles que la paix, la démocratie, la solidarité.

Or ces valeurs, aussi justes soient elles, apparaissent désuètes et lointaines en ces temps de crise. L'Union européenne (UE), perçue davantage comme une instance économique, ne semble pas avoir réussi à créer un sentiment d'identification nécessaire à toute proclamation d'une identité commune, le sentiment d'appartenance et de fierté restant majoritairement national. Or, une identité peut être multiple et se revendiquer de plusieurs appartenances. S'il est illusoire de mener campagne pour la dissolution du sentiment national, revendiquer un attachement à son pays et à l'Europe nous paraît envisageable. Par exemple, nous avons souvent tendance à exagérer le sentiment national aux Etats-Unis, or l'identité américaine n'est pas forcément celle qui prévaut aux yeux d'une majorité de citoyens qui se sent davantage citoyenne de son Etat (Texas, New York...). Ce sentiment d'appartenance se construit et est le résultat de représentations imaginaires. Les Etats-Unis ont réussi à créer cet attachement autour d'instruments politiques (la Constitution), culturels (l'anglais) et symboliques (l'hymne, le drapeau).

La construction du sentiment européen doit donc passer par l'apprentissage d'une culture commune, mais aussi par une plus grande affirmation de ses symboles.

Le domaine par excellence, où ces symboles prennent toute leur signification, a bien sûr trait au sport.

Le sport est un facteur de mobilisation et d'identification. Les événements sportifs permettent de réunir et de fédérer aussi bien dans la joie que dans la tristesse des nations entières. Le sport ravive la conscience nationale. Il devrait éveiller l'identité européenne.

Comme le disait Norbert Elias *« dans le contexte d'États-Nations pacifiés [...], le sport représente la seule occasion d'union pour des unités vastes complexes et impersonnelles »*, l'Europe ne peut donc laisser aux seuls États la prééminence dans ce domaine.

L'UE se doit d'être présente, visible et audible. Ce d'autant plus qu'elle possède, depuis le traité de Lisbonne, une compétence à agir directement dans le domaine du sport.

L'hymne européen, symbole de la paix sur notre continent devrait être joué en plus des hymnes nationaux lors des compétitions sportives dans lesquelles des équipes d'États membres de l'UE sont engagées. Loin d'effacer le sentiment national, instaurer « l'Ode à la joie » lors de grandes rencontres internationales montrerait que non, l'Europe ne se trouve pas qu'à Bruxelles mais qu'elle pénètre bien tous les domaines de notre vie. Cela permettrait de développer le sentiment d'une double appartenance, à la fois nationale et européenne. Le même raisonnement peut être tenu avec la mise en valeur du drapeau européen sur les maillots des sportifs venant d'un État membre de l'UE.

Au fur et à mesure que ce sentiment progresse, il sera possible d'envisager la création de véritables équipes européennes dans des sports aussi populaires que le football ou le rugby comme c'est déjà le cas en golf où lors de la Ryder Cup, les équipes américaines et européenne s'affrontent. Le rugby en est un bon

exemple, même si l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande ont tous une équipe propre. Leurs meilleurs joueurs se réunissent sous l'étendard des Lions Britanniques et les succès sont dans la majorité des cas au rendez-vous. Pourquoi ne pas imaginer une sélection de « Taureaux européens » défiant dans quelques années les monstres de l'hémisphère sud ?

Au-delà de la symbolique, les institutions européennes doivent mettre en place une véritable politique européenne en faveur du sport afin de développer la pratique amateur, d'aider les sportifs de haut niveau et de lutter contre toutes les dérives.

Le sport a donc incontestablement un rôle décisif à jouer dans l'affirmation d'une identité et d'une culture européennes.

LE SPORT, OUTIL D'ÉGALITÉ POUR TOUS

MARIE-CÉCILE NAVES

*Docteur en science politique, Membre du Conseil
d'Administration de Sport et Citoyenneté*

La définition de l'identité européenne est un processus complexe. En effet, l'Europe s'est d'abord construite sur des bases économiques et diplomatiques, avant de s'élargir progressivement aux dimensions culturelle, éducative, sociale et politique. Beaucoup reste encore à faire dans ces différents domaines, mais les progrès sont toutefois notables, et ce d'autant plus que l'Europe ne compte finalement que quelques décennies d'existence.

L'Union Européenne (UE) doit aujourd'hui faire face à une crise économique, étroitement liée à une crise de civilisation causée par une défiance grandissante des populations vis-à-vis de l'entité européenne. Cette crise représente cependant une occasion de consolider la construction de l'Europe en travaillant à renforcer un sentiment d'appartenance commune, fondé sur un véritable partage de valeurs et de priorités.

Cet encouragement de l'identité européenne passe par davantage d'actions à destination des citoyens. Il faudrait notamment mener un travail pédagogique afin de leur expliquer les actions et l'influence de l'Europe, en particulier dans les domaines législatif et financier. Il faudrait également les impliquer davantage, en organisant des événements ou des débats qui mettraient l'UE à portée de ces citoyens. Pour ce faire, les dispositifs à privilégier apparaissent être ceux qui touchent au plus près un maximum de citoyens, dans le plus grand nombre de

domaines possible, autrement dit les actions de terrain et les actions transversales.

Le sport peut jouer un rôle notable dans ce processus. L'UE en a ainsi récemment fait un des maillons essentiels de ses politiques dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse. De plus, le sport pourrait également être utilisé auprès d'autres catégories de population, en particulier les seniors. En ce qui les concerne, les enjeux sont multiples : santé, solidarité, lien social, mieux-être. Le sport doit pouvoir être pratiqué sur le lieu de travail comme en dehors, mais également une fois qu'ils ont atteint l'âge de la retraite.

Il a un rôle crucial à jouer : le sport de masse, en particulier, doit cibler les populations les moins enclines à pratiquer une activité physique ou sportive. Cela recouvre principalement quatre catégories de personnes : les classes populaires, pour qui la pratique de loisir, les modes de socialisation, ainsi que le rapport au corps sont socialement connotés ; les seniors, qui ont besoin de structures, de disciplines et d'un encadrement adaptés ; les femmes, pour qui le temps et le rapport au corps sont deux facteurs freinant la pratique ; ainsi que les habitants éloignés des centres-villes, pour qui l'accès aux installations est souvent compliqué.

Il n'est donc pas possible de dissocier les réflexions sur le sport de problématiques socio-économiques et culturelles plus vastes, ainsi que des inégalités territoriales, d'âge et de genre. Il faut arrêter de penser que le sport est un lieu privilégié, à part du reste de la société, qui n'est pas traversé par les mêmes problèmes d'inégalités, de domination ou de violence. Il en est même un reflet, dans ses fonctionnements, ses discours et ses pratiques. Pour toutes les populations ci-dessus, le sport et l'offre sportive doivent être davantage des outils de bien-être et de bonne santé, et non se limiter à un ensemble de pratiques compétitives, de règles et d'horaires contraignants.

On pourrait donc lancer des programmes favorisant la pratique sportive sur le lieu de travail, afin d'adapter cette pratique aux besoins des populations visées. Les sociétés

prestataires de service ont d'ailleurs bien amorcé cette évolution, plus peut-être que le sport corporatiste.

Pour lancer ces programmes, il faudra travailler selon plusieurs axes. Le premier passe par le lancement d'une concertation rassemblant tous les acteurs du sport. Cela permettra de les impliquer davantage et surtout de tisser entre eux des liens qui favoriseront un travail en commun durable, particulièrement en ce qui concerne les acteurs de la santé et ceux du monde du travail. Enfin, il faudra faire évoluer les mentalités: le sport ayant longtemps été associé aux discours de performance et d'effort, il faut davantage le relier à des idées de bien-être et de santé.

CONCLUSION

A travers la confrontation des différents points de vue rassemblés dans cet ouvrage, *Sport et Citoyenneté* se trouve conforté dans sa conviction première : le sport est un vecteur pertinent pour promouvoir la citoyenneté européenne.

Cela tient tout d'abord à ses caractéristiques intrinsèques : le sport est un important vecteur d'identification, il contribue à souder une communauté en permettant de développer un sentiment d'appartenance. Il permet de véhiculer de nombreuses images positives et de susciter l'enthousiasme des pratiquants comme des spectateurs. De par ces aspects, il apparaît donc comme un outil tout à fait pertinent pour construire une véritable identité européenne, partagée par tous les citoyens, quel que soit leur Etat membre d'origine.

De plus, le droit européen s'est depuis quelques années développé de façon significative dans le domaine du sport, jusqu'à reconnaître à l'Union européenne (UE) une compétence d'appui dans ce domaine. Le sport apparaît à l'heure actuelle comme un des rares champs dans lequel l'UE peut réellement et effectivement se poser en entité unie, au contraire d'autres sphères où elle peine parfois à parler d'une seule voix. De plus, le domaine sportif peut être relié à de nombreux autres dans lesquels l'UE a une compétence plus importante, notamment l'éducation, la formation, la jeunesse, la politique audiovisuelle ou, comme le rappelle Marie-Cécile Naves, la santé et le bien-être, ce qui renforce son rôle de vecteur positif en termes d'éducation à la citoyenneté européenne.

Malgré cela, le sport reste aujourd'hui un domaine sous-évalué et sous-exploité par les institutions européennes.

Sport et Citoyenneté propose à travers cet ouvrage plusieurs axes de travail pour faire du sport un véritable outil de citoyenneté.

Tout d'abord, le processus d'identification qui va de pair avec la pratique sportive devrait inciter l'UE à utiliser les différents

symboles européens dans le domaine du sport, afin d'amener les citoyens à s'attacher à ceux-ci et par là-même à ce qu'ils représentent. Il pourrait s'agir ici d'un écusson sur les maillots des équipes nationales, comme le propose Fabien Cazenave, ou du fait de jouer l'hymne européen pendant les différentes compétitions sportives rassemblant des équipes ou des sportifs des Etats membres, ainsi que le suggèrent Vincent Chauvet ou Aurélien Caron. Ces symboles doivent être chargés d'une dimension positive, qui rendra leur conquête attractive pendant les compétitions sportives, de telle sorte que les citoyens européens finissent par s'attacher à ces symboles à travers le sport. A terme, un tel processus pourrait être couronné par la création d'équipes sportives européennes, proposée notamment par Margaux Brousse. Ces équipes, à l'image de ce qui se pratique dans le golf, pourraient permettre d'unir tous les citoyens européens autour d'un sentiment d'appartenance à un même collectif. *Sport et Citoyenneté* soutient d'ailleurs depuis longtemps cette position, en particulier récemment en appelant à la participation d'une équipe unie sous les couleurs européennes aux Jeux Olympiques¹¹, rejoignant ici les différents médias qui tiennent la comptabilité des médailles européennes, comme Emilie Louis à Toute l'Europe.

Ensuite, un des principaux obstacles à la création d'une véritable citoyenneté européenne semble être le manque d'information relative à l'UE. Les citoyens apparaissent en effet relativement ignorants de l'influence que l'UE peut avoir sur leur vie, et notamment des bénéfices qu'elle peut leur apporter. De plus, le peu d'informations dont ils disposent peut freiner le sentiment d'appartenir à un même ensemble. Or, le sport apparaît comme un champ privilégié par lequel faire passer de l'information, aussi bien sur l'action de l'UE que sur les traits des différents Etats membres. *Sport et Citoyenneté* suggère ainsi d'utiliser les compétitions sportives pour diffuser de plus en plus

¹¹ Site officiel du journal Le Monde, www.lemonde.fr/sport/article/2012/05/28/jeux-olympiques-a-quand-une-equipe-d-europe_1708356_3242.html

d'information sur l'action de l'UE. Pour ce faire, il semble impératif que les institutions européennes se rapprochent du mouvement sportif, tant une telle action ne peut se conduire qu'à condition d'établir une coopération efficace entre ces différents acteurs. A ce titre, le futur championnat d'Europe de football qui se tiendra en 2020 dans 13 villes européennes apparaît comme une occasion qu'il serait tout à fait opportun de saisir, comme le souligne Claire Dhéret.

Le sport est également un domaine qui favorise au plus haut point la mobilité et les échanges entre les citoyens, que ce soit au niveau professionnel ou amateur. Il s'agit là d'un aspect qu'il semble essentiel d'exploiter pour renforcer l'identité européenne de manière positive. En effet, en augmentant les opportunités de voyages, de rencontres et d'échanges, le sport favorise une meilleure connaissance du voisin européen qui ne peut que renforcer le sentiment d'appartenance et d'identification dans un espace commun. De plus, les compétitions sportives se déroulent dans un espace qui est de moins en moins limité au territoire national. La mobilité des sportifs conduit les citoyens à s'intéresser à des compétitions prenant place dans d'autres Etats membres, les compétitions à l'échelle européenne prennent une importance croissante : le sport rend visible aux yeux des citoyens le fait qu'ils appartiennent à un espace européen, comme l'ont souligné les contributions de de Jean-Marc Roirant, de Miguel Soiares Maduro. Il s'agit donc de jouer sur cette caractéristique du sport en augmentant cette visibilité. Pour ce faire, l'utilisation des symboles européens évoqués plus haut pourrait être d'un grand secours, en particulier en les imposant lors des différentes compétitions se déroulant en territoire européen.

Enfin, le potentiel éducatif du sport reste aujourd'hui encore trop sous-estimé. Pourtant, les valeurs qu'il véhicule et qui sont enseignées très tôt aux sportifs rejoignent les valeurs fondamentales de l'UE. Le sport, considéré comme un festival, permet de rapprocher les cultures et les nationalités autour d'une même volonté d'échange, de solidarité, de respect et de partage, comme l'ont rappelé les contributions de Frank Delmartino, Radomir Spock et Philippe Le Guen. Pour utiliser ce potentiel, *Sport et Citoyenneté* invite les institutions européennes et le mouvement sportif à se rapprocher, afin d'explorer les possibilités

d'une coopération qui ne pourra être que bénéfique pour ces deux parties, à condition, ainsi que le rappelle Tony Venables, que cette collaboration ait un caractère volontaire des deux côtés.

A travers cet ouvrage, *Sport et Citoyenneté* rappelle que plusieurs voies s'offrent aux institutions communautaires pour faire du sport l'un des instruments de construction d'une véritable citoyenneté européenne, qu'il soit utilisé comme support d'information ou comme vecteur de symboles permettant un renforcement de l'identification à l'entité européenne. Dans cette optique, le futur programme « Sport » de l'UE paraît être un instrument-clé, à condition que ce programme bénéficie d'une publicité importante. Les défis à venir sont importants afin que des projets puissent émerger et contribuer à la construction de l'identité européenne.

THINK TANKS PARTENAIRES



Sport et Citoyenneté

www.sportetcitoyennete.com

Créé à Bruxelles en 2007 quelques mois après l'adoption du Livre blanc sur le sport, *Sport et Citoyenneté* participe à la construction d'un dialogue civique européen dans le domaine du sport. Ce dialogue est le fruit d'un travail de réflexions croisées mené entre plusieurs acteurs : les pouvoirs publics, le mouvement sportif, la société civile, le monde universitaire, le secteur économique et les acteurs associatifs engagés dans l'étude du sport comme fait social majeur de la société européenne.

Sport et Citoyenneté réunit aujourd'hui plus de 300 experts au sein de son Comité Scientifique et de ses réseaux européens thématiques. L'objectif est d'aboutir, par une réflexion transversale et pluridisciplinaire, à un échange d'idées, une analyse des politiques européennes et une mise en réseau durable des acteurs.

La valorisation de ces échanges et de ces travaux s'effectue via différents outils. Publications, conférences, interventions médiatiques et réseaux sociaux favorisent ainsi le transfert d'expériences, la mutualisation des compétences et des expertises, et contribuent en outre au décloisonnement entre les champs professionnels, particulièrement présents dans le domaine du sport.

L'objectif final du think tank est de contribuer au processus de décision au niveau européen, dans le domaine du sport, de la santé, de l'éducation et de la citoyenneté, conformément aux principes de bonne gouvernance et de démocratie participative promus par l'Union européenne.



La Fondation Hippocrène

www.fondation-hippocrene.fr

La Fondation Hippocrène est une fondation d'utilité publique familiale et indépendante dont la mission principale est de renforcer la cohésion entre les jeunes Européens.

Soutenir des projets : la Fondation agit en soutenant financièrement des projets à but non lucratif aussi bien culturels, éducatifs, que dans le domaine de l'humanitaire et du social. Le choix de la Fondation est de consacrer un budget limité aux frais de fonctionnement afin que plus de 75% de son budget soit consacré aux subventions. En novembre 2011, la Fondation Hippocrène a reçu la distinction de Grand Mécène de la culture.

Créer des réseaux : la Fondation contribue aux rencontres entre jeunes européens issus de réseaux différents. Elle contribue également aux rencontres entre acteurs européens de la société civile en organisant des déjeuners en présence d'un représentant du Secrétariat d'État aux Affaires européennes.

Agir en partenariat : en 2010 la Fondation souhaite élargir son champ d'action en créant le « Cercle des amis de la Fondation Hippocrène » et en devenant fondation abritante.

La Fondation initie également des projets avec des organismes qui partagent certains de ses objectifs comme la Fondation Evens, la Fondation Karolyi, La Maison de l'Europe de Paris, la Direction des affaires européennes du Ministère de l'éducation nationale.

L'Éducation des jeunes à l'Europe : en 2010 la Fondation fait de l'éducation des jeunes à l'Europe une priorité en créant le prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe, concours organisé au sein des établissements scolaires en partenariat avec l'éducation nationale.



Le Club Jade

www.club-jade.fr

Le Club Jade est un think tank français généraliste attaché à la promotion de la démocratie, de l'innovation et de l'Europe et s'employant à adosser l'innovation numérique à l'ensemble des politiques publiques. Il organise tous les ans de nombreux événements, dont le Forum des think tanks. Il publie notes, études, infographies sur des thématiques tournées vers l'innovation, avec une focale numérique forte. L'ebook « *La France dans son monde* » a été publié en Avril 2012.



European University Institute

www.eui.eu



L'European University Institute (EUI) est un centre international unique en son genre pour la recherche doctorante et post-doctorante, situé en Toscane (Italie). Depuis sa création, 40 ans auparavant, par les six membres fondateurs de ce qui est devenu l'Union Européenne, l'EUI a établi sa réputation d'institution académique internationale majeure dans le domaine des études européennes.

Le monde fait face à de nouvelles exigences et attentes à un rythme inattendu. Les gouvernements sont confrontés à des défis qui s'étendent bien au-delà des frontières nationales. Aucun acteur ne peut espérer agir seul pour influencer sur les problèmes globaux. Le « *Global Governance Programme* » a pour objectif de contribuer à cet effort collectif en menant des recherches interdisciplinaires et centrées sur les politiques afin de servir de passerelle entre la recherche et les décideurs.



L'association Jean Monnet

www.ajmonnet.eu

L'Association Jean Monnet (AJM) a pour principal objet la transmission de la mémoire et l'héritage de Jean Monnet, tout en contribuant au développement et au renforcement de ce qu'il nous a légué, l'Union européenne. C'est pourquoi l'AJM s'attache à véhiculer les valeurs de l'UE, telles que la paix, la solidarité, la tolérance et l'intérêt commun, ainsi qu'à apporter un éclairage sur la construction européenne et l'actualité de l'Europe d'aujourd'hui.

En organisant chaque année plus de 200 conférences principalement sur le site de la Maison de Jean Monnet dans les Yvelines, et à destination de tous les publics venus de tous horizons, l'AJM contribue à rapprocher l'UE et ses citoyens.



Forum Civique Européen

www.civic-forum.fr

Le Forum Civique Européen (FCE) est un réseau avec une forte ambition européenne : encourager, faciliter une appropriation civique et populaire de l'Europe par les citoyens. Composé actuellement d'une centaine d'associations et d'ONG européennes engagées dans 27 pays européens sur des questions de civisme et d'éducation à la citoyenneté, de protection des droits de l'Homme et de promotion de la démocratie, le Forum Civique Européen a pour mission de favoriser l'émergence d'un véritable dialogue civil européen à travers la mise en réseau d'acteurs associatifs et la mise en place d'actions communes ayant pour but « d'éveiller le citoyen européen » qui sommeille en chacun de nous : rencontres et forums associatifs, campagnes d'information et de sensibilisation.



Europeum

www.europeum.org

Europeum – Institute for European Policy est un think tank indépendant, non partisan et à but non lucratif, qui se concentre sur les questions liées à l'intégration européenne. *Europeum* contribue à la démocratie, la sécurité, la stabilité et la solidarité à travers l'Europe, ainsi qu'à l'engagement actif de la République Tchèque dans l'Union européenne. *Europeum* publie et travaille sur plusieurs sujets de recherche et des activités pédagogiques, et formule de nouvelles idées et opinions adressées aux décideurs européens et tchèques.



Toute l'Europe

www.touteleurope.eu

Créé en mai 2006, « Toute l'Europe s'est imposé comme le premier portail francophone d'information sur les questions européennes. Média de référence sur l'Europe, « Touteleurope.eu » propose à la fois une information pédagogique sur le fonctionnement et les politiques de l'Union européenne et un décryptage de l'actualité européenne dans toutes ses dimensions - politique, économique, sociale, historique, culturelle (revue de la presse européenne, articles, entretiens vidéo, lettre d'information, cartes, chiffres clés, etc.). Toute l'Europe privilégie les supports d'information innovants et attractifs (magazines vidéo, infographies animées, Eurotest, etc.)



Notre Europe
Institut Jacques Delors

www.notre-europe.eu

Notre Europe - Institut Jacques Delors est le think tank européen fondé par Jacques Delors en 1996. Son objectif est de produire des analyses et des propositions destinées aux décideurs européens et à un public plus large, ainsi que de contribuer aux débats relatifs à l'UE.

Il diffuse de nombreuses publications (Tribunes, Policy Papers, Études et rapports, Synthèses), organise et participe à des séminaires et conférences partout en Europe et intervient régulièrement dans les médias européens.



European Policy Centre

www.epc.eu

European Policy Centre (EPC) est un think tank indépendant, à but non lucratif, qui s'engage à rendre l'intégration européenne effective. Le travail de l'EPC se situe à la pointe des décisions européennes et globales, ce qui lui permet de fournir à ses membres et au grand public une information et une analyse rapides et de grande qualité de l'agenda politique européen et mondial. Son principal objectif est de promouvoir un dialogue équilibré entre ses différentes catégories de membres, tout en couvrant tous les aspects de la vie économique et sociale.

Dans la droite ligne de son approche pluridisciplinaire, les membres de l'EPC comprennent des entreprises, des fédérations professionnelles et commerciales, des syndicats, des représentants du corps diplomatique, des institutions régionales et locales aussi bien que des ONGs, représentant ainsi une large partie des fondations, organisations internationales et religieuses et les intérêts de la société civile.



European Citizen Action Service

www.ecas-citizens.eu

European Citizen Action Service (ECAS) est une organisation internationale à but non lucratif créée en 1991, indépendante de tout parti politique ou intérêt commercial ainsi que des institutions européennes. Sa mission est de permettre aux ONG et aux individus de faire entendre leur voix au sein de l'Union européenne, en les conseillant en matière de lobbying, de levées de fonds, et de défense des droits liés à la citoyenneté européenne.

Cette association européenne cross-sectorielle rassemble des membres issus de secteurs d'activités très différents : libertés civiles, culture, développement, santé et aide sociale, aussi bien que des agences de développement issues de la société civile en général.



Le Collège d'Europe

www.coleurope.eu

Fondé en 1949, le Collège d'Europe fut le premier institut d'études européennes de troisième cycle à être créé. Il demeure l'un des plus renommés.

Selon le recteur Paul Demaret, « *la qualité académique et la variété des programmes d'études européennes de troisième cycle assurent une réputation mondiale. Le Collège d'Europe est incontestablement le plus européen des instituts d'études européennes en raison du caractère paneuropéen de son corps enseignant et de ses étudiants, de l'atmosphère réellement européenne régnant sur ses campus de Bruges et de Natolin (Varsovie). Comme les carrières de beaucoup d'anciens diplômés en témoignent, le diplôme du Collège offre des perspectives professionnelles intéressantes en Europe et sur le plan international.* »

ILS NOUS SOUTIENNENT

Sport et Citoyenneté adresse ses sincères remerciements aux partenaires et mécènes qui soutiennent ses activités tout au long de l'année :

Partenaires institutionnels



Mécènes privés

Kurt Salmon ✦



The Healthy Hydration Company™



Rejoignez Sport et Citoyenneté

Tarifs 2013

- Chômeurs et étudiants 40€
- Particuliers 70€
- Personnes morales 200€
- Bienfaiteurs et mécènes 550€ ou plus

ORGANISME :

ADRESSE :

NOM :

PRENOM :

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS :

TELEPHONE :

COURRIEL :

DATE ET SIGNATURE :

Par chèque, à l'ordre de *Sport et Citoyenneté*,
17 Place de la Bilange 49400 SAUMUR - FRANCE